

Algérie-France

NUÑEZ CE LUNDI À ALGER

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8417 - SAMEDI 14 FÉVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Niger

Retour de l'ambassadeur algérien

Page 2

GOUVERNANCE AFRICAINE

TEBBOUNE REMET LE MAEP SUR LES RAILS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, qu'au cours de son mandat 2024-2026, l'Algérie a renforcé le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en un outil stratégique, crédible et efficace afin de favoriser la cohésion et la coopération à l'échelle du continent.

Page 3



COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE - UE

CONSOLIDATION DU PARTENARIAT

Page 6

LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Le MCA à un point des quarts

Page 10

CINQ MILLIONS DE PLANTATIONS

Une mobilisation nationale sans précédent

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

AMBASSADEUR D'ALGÉRIE À NIAMEY

Tebboune ordonne son retour en poste

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions pour le retour, avec effet immédiat, à Niamey de l'ambassadeur d'Algérie accrédité auprès de la République sœur du Niger.

C'est ce qu'a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette décision intervient après le retour en Algérie et la reprise de fonctions, ce jour, le 12 février 2026, de l'ambassadeur de la République du Niger accrédité en Algérie.

Elle témoigne aussi de la haute importance qu'accorde le président de la République au renforcement des relations de fraternité, de coopération et de bon voisinage avec le Niger», a expliqué le communiqué.

Cette mesure «favorisera assurément la relance de la tradition de dialogue politique bilatéral au plus haut niveau, la reprise de la coopération multiforme initiée entre les deux pays frères et la concrétisation de projets stratégiques au bénéfice de l'intégration régionale et continentale», a ajouté la même source.

Hamid B.

TIARET

Le Président met fin aux fonctions du wali

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jeudi, aux fonctions du wali de Tiaret. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence.

«Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment l'article 92, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a aujourd'hui mis fin aux fonctions de M. Saïd Khalil en tant que wali de la wilaya de Tiaret», a précisé le communiqué.

Le chef de l'État a également chargé M. Rabah Merad Yaza, secrétaire général de la wilaya, de gérer les affaires courantes de la wilaya jusqu'à la nomination d'un nouveau wali, a ajouté la même source.

S. N.

ALGÉRIE-FRANCE

NUÑEZ CE LUNDI À ALGER

Finalement, c'est sans conditions et autres préalables que le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, se rendra à Alger, selon des sources diplomatiques à Paris. L'information a été confirmée également par l'entourage du ministre français.



Laurent Nuñez.

Laurent Nuñez est attendu lundi prochain à Alger pour une visite de deux jours. Il s'est entretenu par téléphone, avant-hier dans l'après-midi, avec son homologue algérien Saïd Sayoud pour préparer cette visite.

Il y a quelques jours, Laurent Nuñez assurait avoir reçu une invitation de son homologue algérien et qu'il y «répondrait». «On travaille aux conditions de cette visite», avait-il expliqué aux médias français, se félicitant «de ce que les échanges sécuritaires aient repris entre les deux pays».

M. Nuñez a fait savoir qu'il viendrait en Algérie pour «parler de questions de sécurité, notamment la question des réadmissions, la question de la lutte contre le terrorisme, contre le narcotrafic…», affichant aussi son optimisme quant à la reprise de l'exécution des OQTF frappant les ressortissants algériens.

Pourtant, au début de ce mois, Laurent Nuñez avait dit sur TF1 qu'il ne renoncerait pas à ses «conditions», évoquant la reprise des expulsions des Algériens en situation irrégulière sur le territoire français et le dossier du journaliste Christophe Gleizes, détenu en Algérie et condamné pour terrorisme. Il répondait ainsi aux critiques de la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, qui revenait à peine d'Alger.

Cette dernière avait plaidé pour la reprise du dialogue, estimant que celui-ci est incontournable, et ce en raison de plusieurs facteurs. L'ancienne ministre a même proposé un plan en trois phases, susceptible de faire sortir ces relations bilatérales de la crise et de renouer avec des rapports plus apaisés, insistant notamment sur le dossier mémoriel et la réactivation des échanges culturels, économiques et commerciaux.

Il convient de souligner que cette visite, annoncée depuis décembre 2025, intervient à un moment crucial dans les relations diplomatiques entre l'Algérie et la France, aggravée par la polémique créée par la diffusion, sur la chaîne publique France 2, d'un reportage controversé et orienté contre l'Etat algérien.

Presque au même moment, le patronat français, le Medef, a annoncé une initiative, évoquant un réchauffement de ces relations et un prochain déplacement en Algérie pour une mission économique.

Il tiendra une réunion de son Conseil d'entreprises France-Algérie le 17 février prochain. Le patronat souligne, dans un communiqué, que «les récentes visites bilatérales de hauts fonctionnaires des deux Etats témoignent d'un réchauffement progressif de la relation franco-algérienne, susceptible de favoriser un climat positif pour le dialogue économique et la relance de projets concrets, au bénéfice des communautés d'affaires des deux pays».

Selon le Medef, l'Algérie demeure un partenaire économique majeur pour la France en Afrique du Nord, offrant des perspectives significatives dans des secteurs tels que l'énergie, les infrastructures, l'agro-industrie, la santé, ou encore la transition numérique. Selon le patronat français, l'Algérie est la troisième économie du continent avec un PIB de 260 milliards d'euros, une croissance de 3,7 % et un marché de 47 millions de personnes, qui représente un débouché essentiel pour les entreprises françaises.

A ce propos, le président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française, Michel Bisac, a multiplié les appels aux autorités de son pays pour amorcer un dégel et relancer les échanges économiques entre les deux pays.

Signe de cette nouvelle dynamique, l'Office agricole FranceAgriMer a annoncé que l'Algérie a repris les importations de blé français.

Pour la première fois, depuis presque deux ans, la France a exporté une cargaison de 5 000 tonnes de blé et 13 000 tonnes d'orge vers l'Algérie.

Un signe timide mais qui semble offrir des bonnes perspectives aux relations bilatérales.

Hachemi B.

LE PT APPELLE À L'EXPROPRIATION DES ENTREPRISES ÉMIRATIES

«La souveraineté avant tout»

LORS d'un rassemblement populaire organisé avant-hier par le Parti des travailleurs (PT) dans la wilaya de Boumerdès, Louisa Hanoune a exhorté à l'expropriation de toutes les activités des entreprises des Emirats arabes unis en Algérie, estimant qu'elles constituent une couverture pour «des manigances dangereuses», menaçant l'intérêt du pays, tout en affirmant que la phase actuelle du capitalisme, caractérisée par un stade de «sauvagerie», impose de renforcer le front intérieur et la résilience nationale. Au début de ce meeting, la figure de proue du PT a déclaré que la décision de son parti de participer aux prochaines élections «n'est pas tactique mais existentielle», au regard d'un contexte international qu'elle a décrit comme une crise profonde du système capitaliste mondial «arrivé à un degré aigu de prédation». Elle a, à cet égard, souligné que le PT, «en tant que parti légaliste», entend porter les revendications des citoyens, notamment celles des travailleurs et des catégories sociales défavorisées, tout en contribuant fortement au renforcement de l'immunité nationale, en vue de consolider la capacité de résistance du pays. Dans cette optique, Mme Hanoune a affirmé que la consolidation du pays «ne se fait pas par des slogans mais par des décisions», appelant à l'ouverture de véritables canaux de communication entre les citoyens et les autorités locales et centrales, à la levée des restrictions sur les libertés démocratiques, et à l'adoption de mesures d'apaisement, dont une amnistie des détenus politiques, afin de créer un climat propice au débat électoral.

Par la suite, Mme Hanoune s'est surtout félicitée de la décision de la présidence de la République de rompre l'accord avec les Emirats arabes unis dans le domaine du transport aérien, appelant à étendre cette démarche, en vue de récupérer d'autres secteurs et institutions stratégiques, comme la gestion de plusieurs ports (Alger, Djen Djen, Annaba) ainsi que les activités industrielles. Dans son élan, Louisa Hanoune a fait ressortir la nécessité impérieuse de stopper les investissements émiratis et de procéder à l'expropriation de toutes leurs activités en Algérie, affirmant que la protection de la souveraineté nationale doit primer sur tout autre considération.

Dans ce contexte, elle a vitupéré les Emirats arabes unis, indiquant que leurs activités économiques et politiques en Algérie constituent, à ses yeux, une couverture pour «des actions déstabilisatrices». Elle a déclaré que cette présence déstabilisatrice s'inscrit dans les intérêts des Etats-Unis et d'Israël, évoquant aussi des implications émiraties au Yémen, dans la région du Sahel et même au centre de l'Afrique. Sur la même lancée, la SG du PT a avancé que le Continent africain reste ciblé en raison de ses richesses, citant les crises au Soudan, en Libye et dans l'espace sahélien.

Par ailleurs, elle a souligné que les richesses du Sahara occidental attirent des convoitises internationales, citant en particulier l'intérêt de Donald Trump et accusant le Maroc de lui proposer, illégalement, l'exploitation de ressources «qui appartiennent au peuple sahraoui». Par ailleurs, Mme Hanoune a dénoncé l'impérialisme américain et exprimé son soutien au Venezuela et à Cuba, saluant «le courage» de la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum. Comme c'est fréquemment le cas, elle a aussi réitéré le soutien «inconditionnel» de son parti à la cause palestinienne, qualifiant ce qui se passe à Gaza de «guerre d'extermination ayant mis à nu le système capitaliste mondial». Sur le plan interne, l'oratrice a affirmé que le PT participe aux discussions sur la révision constitutionnelle 2026, dans l'espoir de contribuer à l'émergence d'un consensus global, même en cas de divergences sur certains points. Concernant le projet de loi sur les partis politiques, elle a rappelé que le parti avait fustigé la première version du texte, tout en reconnaissant «des améliorations dans la seconde version après participation aux consultations». Elle a néanmoins regretté l'absence d'un débat élargi lors de la présentation du texte devant l'Assemblée populaire nationale (APN), indiquant que certaines contradictions et restrictions doivent encore être corrigées.

Khalil Aouir

GOUVERNANCE AFRICAINE

Tebboune remet le MAEP sur les rails

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, qu'au cours de son mandat 2024-2026, l'Algérie a renforcé le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en un outil stratégique, crédible et efficace afin de favoriser la cohésion et la coopération à l'échelle du continent.

Le Président a déclaré, dans un message prononcé en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'occasion des travaux du 35e Forum du MAEP tenu à Addis-Abeba, que «cette session constitue un moment institutionnel majeur». Soulignant qu'elle permet de «présenter le bilan de la présidence algérienne pour la période 2024-2026», il a assuré «un transfert fluide et ordonné de la présidence du Forum à la République d'Ouganda». Rappelant que l'Algérie est membre fondateur du MAEP, le président Tebboune a affirmé que l'engagement d'Alger en faveur du mécanisme est «le prolongement naturel de sa participation active aux mécanismes continentaux», fondé sur «le respect de la souveraineté des Etats membres, du multilatéralisme africain et de la coopération intergouvernementale», en droite ligne avec «la tradition diplomatique algérienne qui privilégie le dialogue et les solutions africaines aux défis africains».

Revenant sur la prise de fonction de l'Algérie en février 2024, le chef de l'Etat a rappelé qu'elle s'inscrivait «dans un contexte marqué par des défis majeurs touchant la gouvernance, la paix et la sécurité, le développement durable et la résilience institutionnelle». Face à ces enjeux, il a soutenu que l'Algérie a suivi «une approche œuvrant à repositionner le Mécanisme comme un outil stratégique crédible et efficace, pleinement aligné sur les priorités de l'Union africaine, y compris l'Agenda 2063, l'architecture africaine de gouvernance et l'architecture africaine de paix et de sécurité». Dans cette optique, Alger a veillé à «renforcer et élargir le champ d'action du mécanisme», notamment en encourageant l'adhésion de nouveaux Etats, a indiqué le chef de l'Etat. Affirmant que «cette dynamique ascendante constitue un signal fort de confiance et la preuve de l'importance que nos pays accordent à l'amélioration de la gouvernance», le président Tebboune a évoqué l'adhésion de la République centrafricaine au début du mandat algérien, puis celle de la Somalie, devenue le 45e membre.



Le leadership algérien salué.

PROFESSIONNALISME, PERFORMANCE ET INTÉGRITÉ

S'agissant du bilan, le président Tebboune a mis en avant «l'adoption et la mise en œuvre du Plan stratégique 2025-2028, fondé sur les principes de professionnalisme, de performance et d'intégrité», précisant que cette feuille de route a permis de «renforcer le cadre stratégique du Mécanisme et d'améliorer l'efficacité de l'exécution de son mandat, en conformité avec les orientations de l'Agenda 2063».

Il a également cité «le renforcement des mécanismes d'évaluation de la gouvernance à travers des examens aux pays et des évaluations ciblées», ce qui a contribué à «l'amélioration des politiques publiques, au partage des meilleures pratiques et à l'apprentissage mutuel entre Etats membres». Autre avancée majeure, l'intégration de la gouvernance électronique comme axe central du mécanisme. Une initiative œuvrant à «moderniser les administrations publiques africaines et adapter les systèmes de gouvernance aux évolutions technologiques».

Par ailleurs, le président Tebboune a mis en avant l'importance d'»une plus grande contribution du mécanisme à la prévention des conflits», et ce notamment à travers «le dialogue institutionnel avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les travaux relatifs au système continental d'alerte précoce». Il a soutenu que ces démarches ont permis de «consolider le lien entre gouvernance, stabilité et paix durable».

Sur le plan économique, il a évoqué «les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative visant à créer une agence africaine de notation de crédit», destinée à «renforcer la résilience économique et financière du continent et à promouvoir une approche plus équilibrée tenant compte des réalités africaines». Le chef de l'Etat a rappelé la contribution volontaire d'un million de dollars versée par l'Algérie au Mécanisme, déclarant que cette participation «traduit notre confiance dans le rôle central du MAEP pour la promotion d'une gouvernance renforcée sur notre continent». En conclusion, M. Tebboune a annoncé «le transfert officiel de la présidence du Forum au président de la République d'Ouganda», Yoweri Kaguta Museveni, exprimant «la pleine confiance de l'Algérie dans la capacité de la nouvelle présidence à consolider les acquis et à renforcer le rôle du Mécanisme au sein de l'Union africaine». Il a tenu à assurer que «l'Algérie demeure prête à partager son expérience et à accompagner l'Ouganda dans la poursuite de cette dynamique».

Sihem Bounabi

STABILITE AFRICAINE

L'Algérie aux côtés du Soudan et de la Somalie

LE SECRÉTAIRE d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a affirmé le soutien indéfectible de l'Algérie à la stabilité du Soudan et de la Somalie. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Chaib a déclaré que «l'Algérie réaffirme son soutien indéfectible et inconditionnel aux peuples soudanais et somalien face aux défis actuels. Nous saluons le courage et les efforts déployés par leurs autorités pour préserver l'unité nationale et répondre aux besoins de leurs citoyens». Lors de son intervention à la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, consacrée à l'examen de la situation au Soudan et en Somalie. Cette rencontre, organisée sous la présidence mensuelle de l'Egypte, a rassemblé plusieurs pays africains afin de discuter des moyens de renforcer la stabilité dans ces régions, confrontées à des crises prolongées. Avant la session officielle, M. Chaib a pris part à un entretien consultatif informel avec le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mahieddine Salem. Ce dernier a présenté un exposé détaillé sur les développements politiques, sécuritaires et humanitaires au Soudan, notamment les conséquences du conflit en cours sur la population et les infrastructures. Selon lui, « la situation demeure extrêmement préoccupante et requiert un soutien régional coordonné pour éviter l'effondrement des institutions et garantir l'accès de la population à l'aide humanitaire».

Face à cette situation, le représentant de l'Algérie a relevé l'importance du rôle central de la souveraineté et de l'indépendance dans la résolution des crises, déclarant que « nous rejetons toute ingérence extérieure susceptible de freiner les efforts de stabilisation. L'avenir de ces pays doit être déterminé par leurs propres citoyens et gouvernements, dans le respect des principes africains de souveraineté et de non-ingérence». M. Chaib a également souligné l'importance de solutions pacifiques adaptées aux réalités africaines. «Il est essentiel de privilégier le dialogue et les solutions africaines aux problèmes africains, afin de construire une paix durable et de renforcer la cohésion nationale. La violence et les interventions extérieures ne font qu'aggraver la situation». Il a appelé à la mobilisation des partenaires régionaux pour accompagner ces processus de médiation et de réconciliation. Selon lui, « la coordination entre les pays africains, les institutions régionales et les acteurs locaux constitue la meilleure garantie pour une sortie de crise durable».

En conclusion, le secrétaire d'Etat a rappelé que « la stabilité durable du Soudan et de la Somalie est un pilier fondamental pour la sécurité collective du Continent africain. Sans paix dans ces pays, les menaces sécuritaires se propagent et compromettent le développement et la prospérité de l'ensemble de la région».

Sihem B.

PARTICIPATION DE L'UA AU G20

L'Afrique impose sa voix

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé, jeudi à Addis-Abeba, que l'Algérie attend de la participation de l'Union africaine (UA) au G20 qu'elle permette enfin à l'Afrique de sortir de l'exclusion et de la marginalisation.

S'exprimant au deuxième et dernier jour du Conseil exécutif de l'UA, M. Attaf a déclaré que «l'Afrique ne peut plus rester en marge des grandes décisions économiques mondiales, précisant que «la participation de l'Union africaine au G20 n'est pas une fin en soi mais un outil stratégique pour que notre continent impose sa voix et fasse entendre ses priorités dans le concert des puissances mondiales». Le ministre a souligné l'importance déterminante d'une coordination rigoureuse et d'une préparation approfondie, assurant que la délégation algérienne soutient pleinement le partage des missions de représentation entre la commission et la présidence tournante. Il a affirmé : «Nous devons nous inspirer du processus d'Oran afin de parler d'une seule voix au G20 et de renforcer notre influence collective. L'unité africaine est la condition sine qua non pour que notre continent pèse réellement dans les décisions internationales». En outre, M. Attaf a salué la présidence sud-africaine du G20, soulignant le rôle déterminant joué par Pretoria dans la mise en lumière des enjeux africains. Il a déclaré : «Nous félicitons la République d'Afrique du Sud, pays frère, pour sa brillante présidence. L'Algérie lui apporte son soutien et sa solidarité face aux défis importants qu'elle relève dans ce cadre.» Pour le chef de la diplomatie, le Sommet de Johannesburg constitue un moment historique et symbolique pour l'Afrique, affirmant que «ce sommet restera gravé dans les mémoires comme le premier G20 présidé par un pays africain et organisé sur le sol africain. Pour la première fois, l'Afrique a été écoutée, sa voix portée, et ses priorités replacées au centre des débats sur le développement économique mondial». Le ministre d'Etat a également rappelé que cette participation au G20 représente une opportunité unique pour le continent. Il a soutenu qu'»il ne s'agit pas seulement d'affirmer notre présence sur la scène internationale. Il s'agit de réinscrire les priorités africaines dans les décisions économiques mondiales, de défendre nos intérêts communs et de garantir que les défis de notre continent, qu'il s'agisse de la sécurité alimentaire, du financement du développement ou de l'intégration économique soient pris en compte à l'échelle globale». Le représentant de l'Algérie a tenu à relever la nécessité de capitaliser sur les acquis du Sommet de Johannesburg, soutenant que «les résultats obtenus représentent un gain majeur pour l'Afrique. Il est impératif de les mettre à profit afin que l'Union africaine obtienne une place permanente au G20 et que notre continent cesse d'être traité comme un simple spectateur des grandes décisions internationales».

«Nous devons transformer ces acquis en actions concrètes pour nos populations et pour le futur de nos économies», a-t-il conclu. A travers l'intervention de son chef de la diplomatie, l'Algérie réaffirme son rôle de moteur au sein de l'Union africaine, plaidant pour une Afrique unie et déterminée à peser sur les choix qui façonnent l'avenir économique mondial.

S. B.

SALON NATIONAL DE L'ACTIVITÉ MICROENTREPRENEURIALE À ORAN

La revanche des petits projets

Le coup d'envoi du Salon national de l'activité microentrepreneuriale a été donné hier au Centre des conférences Mohamed-Ben Ahmed d'Oran par le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Cette deuxième édition réunit plus de 200 exposants venus de différentes wilayas et vise à valoriser les activités financées par le microcrédit, encourager l'esprit d'initiative et promouvoir la production locale dans plusieurs secteurs.



Le ministre de l'Économie de la connaissance, et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah.

Du 12 au 14 février, le salon propose également un programme d'ateliers, de conférences et d'animations destinés aux porteurs de projets et au grand public. Lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre a exprimé sa fierté de voir cette deuxième édition se tenir à Oran, qu'il qualifie de « ville de défis » et qui participe activement à des projets nationaux majeurs comme celui de Gara Djebilet. « Cette ville industrielle et dynamique contribue à des réalisations importantes pour notre nation, qui a toujours su se distinguer par ses réussites historiques », a-t-il déclaré.
Le ministre a ensuite rappelé l'importance du microcrédit comme outil à la fois économique et social, soulignant la volonté de l'État de moderniser ce dispositif. « Le microcrédit est aujourd'hui un outil économique et social, et nous continuons à le moderniser pour accompagner nos artisans et entrepreneurs, tout en préservant notre patrimoine culturel et en intégrant les porteurs de projets dans l'économie nationale », a-t-il expliqué.
« La numérisation et le commerce électronique sont des axes prioritaires que nous continuerons à développer en 2026, afin de rapprocher tous les citoyens, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, et de permettre à notre diaspora d'accéder aux produits locaux grâce aux technologies et aux réseaux sociaux », a ajouté M. Ouadah. Il a également évoqué l'importance de l'environnement et du développement durable. « Nous lançons des programmes pour sensibiliser les jeunes et mobiliser les entrepreneurs autour de la préservation de notre environnement. L'économie bleue, notamment grâce à notre littoral de plus de 1 600 km, et les industries alimentaires seront des axes majeurs pour contribuer à la sécurité alimentaire nationale », a-t-il précisé.
De son côté, Mme Souad Ben Djamil, directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a présenté les initiatives mises en place pour accompagner les bénéficiaires. Elle a annoncé le lancement d'ANGEM Market, une plateforme numérique sécurisée qui permet aux artisans et porteurs de projets de commercialiser leurs produits en toute sécurité et de manière durable. « Cette plateforme offre un espace contrôlé où les consommateurs peuvent accéder à des produits de qualité, tout en garantissant leur sécurité », a-t-elle souligné.
La directrice a également mis en avant l'implication des femmes au foyer, des agriculteurs, des acteurs du secteur de la pêche maritime, ainsi que des artisans et entrepreneurs dans l'économie locale. Elle a enfin évoqué le lancement d'un concours de cuisine algérienne, mettant notamment à l'honneur la richesse de la gastronomie oranaise à l'approche du mois de Ramadan.
Placée sous le slogan : « Le microcrédit… un mécanisme efficace pour renforcer la production locale et soutenir l'économie nationale », cette manifestation s'affirme ainsi comme un espace de promotion de l'innovation locale, d'échange d'expériences et de renforcement des opportunités pour les jeunes, les femmes et les porteurs de projets à travers tout le pays.

D'Oran, Brahim Mazi

RECUPERATION DES BIENS CONFISQUES

Plus de 90 unités industrielles intégrées au secteur public

LA RÉCUPÉRATION des biens confisqués et leur intégration dans le secteur public industriel et commercial se poursuit. Plus de 90 unités de production ont été intégrées dans le secteur public, dont 62 ont repris leurs activités. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, qui a, dans la foulée, mis en avant le rôle du secteur de l'industrie dans l'appui à l'économie nationale. « Conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les actifs et biens de 92 unités de production faisant l'objet de confiscations en vertu de jugements définitifs ont été transférés au portefeuille du secteur public industriel et commercial, dont 62 unités ont repris leurs activités au cours des années 2024 et 2025, 22 unités sont programmées pour être relancées cette année, et huit autres en 2027 », a précisé le ministre de l'Industrie devant les membre de l'Assemblée populaire nationale (APN). L'Algérie mène, en effet, une opération d'envergure pour récupérer et relancer des unités de production confisquées et les mettre au service de l'économie nationale, en sus de la préservation des emplois. Plusieurs usines activant dans



différents secteurs, à l'instar des cimenteries et des unités agroalimentaires, ont déjà été récupérées et remises en services dans plusieurs wilayas du pays.
Les pouvoirs publics font de ce dossier une priorité. Le Premier ministre avait déjà souligné la détermination du gouvernement à poursuivre la relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, affirmant que tous les projets récupérés par l'Etat seront réactivés.
Par ailleurs, le ministre de l'Industrie, qui s'est exprimé avant-hier à l'occasion d'une plénière à l'APN consacrée aux questions orales, a mis en avant le rôle majeur du secteur dans l'appui de l'économie nationale et le renforcement des exportations hors hydrocarbures. Il a salué le rôle que joue le secteur public industriel et commercial dans l'économie nationale, précisant que « son chiffre d'affaires global a atteint, l'année dernière, environ 562,9 milliards de dinars, alors que les exportations ont dépassé 3,38 milliards de dinars ». Pour renforcer ce secteur vital, qui comprend près de 101 000 travailleurs, le ministre a fait savoir que son département ministériel a engagé plusieurs réformes structurelles et organisationnelles profondes, notamment dans le domaine du développement des entreprises publiques économiques industrielles, qui « ont été organisées au sein de huit sociétés holdings industrielles et deux groupes industriels, en sus de certaines participations majoritaires et minoritaires ». Par ailleurs, le ministre a évoqué le secteur automobile, rappelant les dispositions prises par les autorités publiques, notamment celles concernant l'autorisation pour les citoyens d'importer des véhicules touristiques de moins de trois ans. Pour ce qui est de la construction des véhicules et poids lourds, il a indiqué que l'agrément a été accordé à 16 constructeurs automobiles, dont des sociétés de fabrication de motos, de matériel agricole et de fabrication de camions et de tracteurs, outre l'agrément d'une seule activité de fabrication à l'entreprise Stellantis Production Algérie pour la fabrication de la marque Fiat. Yahia Bachir a également rappelé que deux licences préalables ont été accordées à la société algéro-chinoise de construction automobile pour la fabrication de la marque Chery et à Hyundai Motors Manufacturing Algeria pour la fabrication de la marque Hyundai, en attendant l'obtention d'un foncier industriel pour concrétiser leur projet avant l'octroi de l'agrément définitif. Il a ajouté que deux autres sociétés seront annoncées dès l'obtention de leurs licences préalables.

L. A. A.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE - UE

Consolidation du partenariat

A l'occasion de la sixième session du dialogue politique de haut niveau sur l'énergie, l'Algérie a réaffirmé son statut de fournisseur fiable et durable de gaz naturel pour l'Europe, tandis que l'Union européenne a mis en avant son rôle de partenaire technologique de référence, apportant des solutions énergétiques propres, notamment dans les domaines des réseaux, des équipements électriques et de l'intégration des systèmes. Un équilibre stratégique au cœur d'un partenariat appelé à se renforcer.



Un fournisseur fiable et durable pour l'Europe.

Cette sixième réunion du dialogue politique de haut niveau sur l'énergie entre l'Algérie et l'Union européenne s'est tenue, jeudi dernier à Alger, sous la coprésidence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et du commissaire européen chargé de l'Energie et du Logement, Dan Jørgensen, a indiqué le ministère des Hydrocarbures et des Mines dans un communiqué.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente sur le partenariat stratégique énergétique signé en 2013 à Alger, qui vise à consolider les relations énergétiques entre les deux parties dans le respect d'un équilibre des intérêts.

En amont de la session plénière, les responsables ont tenu une rencontre bilatérale consacrée aux perspectives de coopération. Les deux parties ont réaffirmé le caractère stratégique du partenariat énergétique, dans un contexte international marqué par des défis croissants affectant le secteur énergétique mondial et par l'accélération de la transition énergétique.

La réunion a permis d'évaluer l'état d'avancement des travaux menés dans le cadre du groupe de travail sectoriel et des deux groupes d'experts créés en 2015, consacrés respectivement au gaz naturel et à l'électricité, ainsi qu'aux énergies nouvelles et renouvelables et à l'efficacité énergétique.

A cette occasion, les groupes ont présenté un bilan de leurs activités. Les discussions ont porté sur plusieurs dossiers prioritaires, notamment le gaz naturel, l'hydrogène renouvelable, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables, l'interconnexion électrique et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Les deux parties ont souligné le rôle central de l'Algérie en tant que fournisseur majeur et fiable de gaz naturel pour l'Europe, particulièrement dans le contexte international actuel. Elles ont exprimé leur volonté de renforcer davantage la coopération gazière, contribuant ainsi à la résilience du système énergétique européen.

Dans ce cadre, les perspectives de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, notamment du gaz naturel, ont été examinées comme un enjeu stratégique commun. Les deux parties ont également affiché leur souhait de voir s'intensifier les investissements des entreprises européennes dans le secteur des hydrocarbures en Algérie.

La coopération en matière de réduction des émissions fugitives de méthane a occupé une place importante dans les échanges. Les deux parties ont convenu de renforcer la coordination afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée du règlement européen relatif au méthane, garantissant ainsi l'accès du gaz algérien au marché européen et l'amélioration de ses conditions.

Cette démarche devrait également produire des effets positifs en matière d'atténuation du changement climatique, d'approvisionnement du marché local et d'augmentation des exportations. L'Union européenne a salué l'engagement de l'Algérie dans la réduction des émissions de méthane, considéré comme un facteur clé de compétitivité et de durabilité à long terme.

UN CORRIDOR POUR UNE ÉNERGIE VERTE ET DURABLE

Les discussions ont également porté sur l'avancement des stratégies nationales de développement de l'hydrogène renouvelable et vert. Le projet SoutH2 Corridor, visant à créer un corridor de transport d'hydrogène reliant l'Algérie à l'Europe, a été évoqué, tout comme la contribution européenne au soutien de la transition énergétique et au développement de l'hydrogène.

Les parties ont abordé les défis liés au déploiement de cette filière, à savoir la mise en place d'un cadre réglementaire clair et incitatif, le développement de marchés transparents et compétitifs, la visibilité sur la demande future, la mobilisation des investissements nécessaires à des projets industriels intégrés, le renforcement des capacités nationales et la création de valeur et d'emplois durables.

Les atouts compétitifs de l'Algérie, tels que les ressources naturelles et humaines importantes, ainsi que les infrastructures énergétiques développées, ont été mis en avant comme leviers pour bâtir un écosystème favorable aux technologies bas carbone et consolider son rôle d'acteur central sur la scène énergétique mondiale, notamment en tant que fournisseur régional d'électricité d'origine renouvelable et d'hydrogène.

Les deux parties ont également reconnu l'importance croissante du développement des infrastructures énergétiques, en particulier l'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Union européenne, considérée comme une perspective stratégique commune.

Elles ont convenu d'intensifier leur coopération sur les exigences réglementaires et les investissements nécessaires à la concrétisation de ces projets.

Depuis la dernière réunion ministérielle d'octobre 2023, trois sessions des groupes d'experts ont été organisées, ainsi que deux séminaires consacrés respectivement à l'économie de l'hydrogène vert et à la réduction des émissions de méthane.

Parallèlement, les priorités issues de ce dialogue ont été intégrées au programme de coopération technique TaqatHy+, lancé en avril 2025 et cofinancé par l'Union européenne et l'Allemagne. Doté respectivement de 15 et 13 millions d'euros, et mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), ce programme vise à soutenir le développement et l'intégration des énergies renouvelables, la modernisation des réseaux électriques, la structuration d'une économie de l'hydrogène vert, l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et la réduction des émissions de méthane.

A l'issue des travaux, les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au climat constructif ayant marqué les échanges et aux progrès réalisés dans le cadre de la coopération bilatérale.

Elles ont réaffirmé leur engagement à consolider et à approfondir ce partenariat stratégique à travers le dialogue énergétique de haut niveau.

Rim Boukhari

PRODUITS D'EMBALLAGE ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Lancement de quatre opérations d'exportation

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des Exportations, Kamel Rezig, a supervisé, avant-hier à Sétif, le coup d'envoi de quatre opérations d'exportation de produits d'emballage et appareils électroménagers vers nombre de pays africains et européens. Il s'agit d'une cargaison de produits d'emballage aseptisés pour pâtes alimentaires de la société Agro-film destinés à la Tunisie et la Mauritanie, d'une autre cargaison de produits d'emballage de la société Bia-axial destinés à la Tunisie, l'Espagne et la Hollande et de deux cargaisons d'appareils électroménagers de la société Condor et de la société Saterex du groupe Iris vers la Tunisie et la Mauritanie. Selon le ministre, «l'Algérie exporte aujourd'hui des produits à forte valeur ajoutée satisfaisant aux normes de qualité requises sur les marchés extérieurs», soulignant que «l'opération reflète la diversité croissante des produits algériens destinés à l'exportation particulièrement dans le domaine des industries de transformation». Il a également relevé que «plusieurs entreprises nationales développent aujourd'hui des marques et des produits capables de concurrencer des produits qui étaient jusque-là importés», considérant que «2026 sera l'année de l'exportation par excellence en concrétisation des objectifs fixés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans le domaine des exportations et leur diversification».

Hamid B.

RAMADAN

Vaste opération d'importation d'ovins et bovins

PLUS de 144 000 têtes de mouton et 46 000 têtes de bovin seront importées en prévision du mois de Ramadan, dans le cadre des mesures visant à renforcer l'approvisionnement du marché national. C'est ce qu'a annoncé le directeur général de la régulation et de l'approvisionnement du marché national au ministère Intérieur et de la Régulation du marché, Ahmed Mokrani. Il a précisé que l'opération englobe l'autorisation de l'Algérienne des viandes rouges (Alviar) et de l'EPE Entrepôts frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit) à importer environ 144 000 têtes de mouton vivant et plus de 46 000 têtes de bovin qui seront égorgées dans des abattoirs agréés. Dans sa déclaration à l'APS, il a indiqué que des opérateurs privés ont également entamé l'opération d'importation, du Brésil, de 21 000 tonnes de viande rouge emballées sous vide, pour soutenir l'offre nationale et garantir la stabilité de l'approvisionnement, évoquant la coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour élaborer un plan de distribution couvrant les différentes wilayas du pays. Le responsable a par ailleurs rassuré quant à la disponibilité des produits de large consommation durant le mois sacré, notamment l'huile, le sucre, la semoule et la farine, relevant une stabilité ou une baisse des prix de certains légumes, grâce à l'amélioration de la production. S'agissant du contrôle, M. Mokrani a fait état de la mobilisation de près de 85% des agents de contrôle du secteur, dont le nombre dépasse 90 000 agents mobilisés pour le suivi des marchés et la répression de la fraude, outre la mobilisation des laboratoires fixes et mobiles pour analyser les échantillons tout au long de la semaine.

M. B.

PRÈS DE 30 DOCUMENTS SUPPRIMÉS POUR LES CITOYENS

Un cap irréversible pour le secteur du travail

Accélération de la numérisation, suppression de documents jugés obsolètes, évaluation nationale inédite sont les principales orientations du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, jeudi dernier à Alger, dans un engagement ferme et irréversible de bâtir une administration moderne au service du citoyen.

Présidant, l'ouverture d'une journée d'étude consacrée aux mesures de simplification des procédures et de modernisation des performances, le ministre a affirmé que « la numérisation représente aujourd'hui un pilier fondamental dans le processus de réforme de l'Etat ». Il a souligné qu'elle constitue « un outil efficace pour réduire la bureaucratie, renforcer la transparence et la gouvernance, et améliorer la qualité du service public »

S'adressant aux cadres de l'administration centrale et des organismes sous tutelle, ainsi qu'aux responsables locaux, connectés par visioconférence, il a assuré que son département s'est engagé « avec sérieux et détermination » dans cette dynamique, à travers « une vision stratégique visant la modernisation des systèmes de gestion et l'amélioration des performances ».

M. Saïhi a également fait savoir que l'année 2025 a marqué « une véritable avancée qualitative » dans ce chantier, précisant que « 27 projets numériques ont été concrétisés dans le cadre des différents axes de la stratégie nationale de transition numérique ». Il a notamment évoqué « trois opérations majeures de renforcement des infrastructures, dont le déploiement de réseaux nationaux en fibre optique spécialisée (LS) », soulignant que ces investissements ont permis « d'améliorer la sécurité des réseaux, d'accroître la fiabilité des systèmes d'information et de garantir la continuité du service ».

Le ministre a également annoncé le lancement de « huit nouveaux services numériques au profit des assurés » et de « six services dédiés aux entreprises », ainsi que « six plates-formes numériques destinées à moderniser la gestion des organismes sous tutelle ». L'objectif, a-t-il expliqué, est de « consacrer un mode de gestion fondé sur les données et les indicateurs de performance ». Dans le même élan, M.0 Saïhi a mis en avant « un programme de formation de haut niveau au bénéfice des ressources humaines », en plus de « quatre mécanismes financiers numériques, incluant le paiement à distance, le paiement électronique et le prélèvement automatique », destinés à « renforcer la transparence des transactions et en faciliter les démarches ».



Abdelhak Saïhi.

FIN DE LA RÉPÉTITION DES DOCUMENTS

Sur le terrain de la simplification administrative, le ministre a annoncé une mesure forte en déclarant que « vingt-sept documents administratifs ont été supprimés », précisant que ces pièces « sont désormais traitées automatiquement, sans obliger le citoyen à se déplacer ».

Il a également souligné que le renforcement de l'interconnexion des bases de données, appuyé sur le numéro d'identification national (NIN), œuvre à consacrer « le principe de l'administration numérique unifiée » et à « mettre fin à la répétition des documents et aux incohérences d'information ».

Dans le cadre de la modernisation des modes de gestion, le ministre a annoncé que le secteur « prépare l'adoption d'une numérisation intégrale des procédures de recrutement externe ». Il a expliqué que cette démarche inclura la publication électronique des concours, la réception et l'examen numériques des dossiers, ainsi que l'organisation d'entretiens à distance via des plates-formes sécurisées. Il a tenu à assurer que « cette approche consacre la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats, et ce à travers l'ensemble des wilayas du pays ».

Le ministre a, par ailleurs, révélé la réalisation d'« une vaste opération d'évaluation sur le terrain », avec « 1 482 missions d'évaluation à travers les 58 wilayas », ainsi que la participation de « plus de 19 000 citoyens », l'objectif étant de mesurer le niveau de satisfaction des usagers et d'améliorer la qualité des services, notamment numériques.

Il a mis en avant le rôle central de l'Inspection générale du ministère et des inspections des organismes sous tutelle dans l'accompagnement des réformes, et ce à travers « des sorties de terrain, des contrôles réguliers et l'évaluation du respect des orientations et des textes réglementaires ».

En conclusion, M. Saïhi a soutenu que « la simplification des procédures et l'adoption de la numérisation constituent un critère essentiel dans l'évaluation des responsables ». Une orientation qui, selon lui, a pour principal but d'« ancrer une culture du résultat et à renforcer la confiance du citoyen envers l'administration publique ».

Il convient de noter que les travaux de la journée ont été marqués par plusieurs présentations assurées par les cadres de l'administration centrale et des organismes sous tutelle, portant sur le parcours de simplification administrative, son impact sur la qualité du service public et les perspectives du secteur pour la période 2026-2030.

En marge de la rencontre, une réunion a rassemblé l'inspecteur général et les inspecteurs des organismes sous tutelle afin d'examiner les modalités d'accompagnement des réformes et de mesurer leur application effective sur le terrain. Des recommandations opérationnelles ont été formulées pour consolider la dynamique engagée et ancrer davantage les principes de bonne gouvernance, conformément aux orientations des hautes autorités du pays.

Sihem Bounabi

FAMILLES PRODUCTIVES

Les femmes prennent les rênes de l'économie

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a clôturé sa visite de supervision dans la wilaya d'Oum El Bouaghi en présidant la cérémonie officielle de lancement du programme « Famille productive » pour l'année 2026, qui s'est tenue à la maison de la culture Nouar-Boubakeur. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

D'après la même source, ce programme « Famille productive » tend à soutenir les femmes et à promouvoir son autonomisation économique, en l'accompagnant dans la création d'activités génératrices de revenus. Celui-ci s'inscrit dans une stratégie nationale visant à « passer d'une logique d'assistance sociale à une logique d'initiative et de production, renforçant ainsi le rôle des femmes en tant qu'actrices du développement économique local », explique-t-on dans le communiqué.

Le ministère a, par ailleurs, précisé que le programme met l'accent sur la valorisation des capacités des familles, en particulier des femmes au foyer, et les accompagne dans la création d'activités productives durables, contribuant à leur indépendance économique, à l'amélioration de leur niveau de vie et au renforcement de la cohésion sociale. Tel que mentionné dans le communiqué, le programme « Famille productive » repose sur une approche intégrée combinant soutien technique, formation professionnelle et accompagnement, permettant aux familles de s'intégrer dans le circuit économique local et de développer leurs capacités d'innovation et de créativité, notamment dans les zones rurales, sahariennes et frontalières.

Dans le cadre de la modernisation de la gestion des programmes sociaux et de l'amélioration de la qualité du service public, et en cohérence avec les orientations nationales en matière de transformation numérique, la ministre a précisé qu'une plateforme numérique nationale a été mise en place pour l'inscription au programme « Famille productive », permettant aux bénéficiaires de soumettre leurs demandes en ligne, simplifiant les procédures administratives et réduisant les délais de traitement, toujours selon la même source. D'après le même porte-feuille, le programme est encadré par un dispositif réglementaire strict garantissant un ciblage optimal des bénéficiaires, un accompagnement et un suivi réguliers sur le terrain, de même qu'une évaluation continue pour mesurer l'impact social et économique et booster l'efficacité des politiques publiques de solidarité nationale. En cette circonstance, la ministre a visité l'exposition des produits fournis par le programme « Famille productive » pour 2025 et a examiné le matériel mis à disposition par le secteur de l'activité sociale de la solidarité pour les femmes et les familles, ainsi que par les associations de même nature, dans le cadre des programmes « Famille productive » et de développement social « Devcom », a conclu le communiqué.

Khalil Aouir

IMPLIQUÉ DANS L'OPÉRATION CONTRE MADURO

Les États-Unis redéploient au Moyen-Orient le porte-avions Gerald R. Ford

Washington renforce sa présence militaire au Moyen-Orient. Le porte-avions Gerald R. Ford, impliqué dans l'opération américaine contre le Venezuela, doit rejoindre le groupe naval de l'Abraham Lincoln dans le golfe Persique. Cette décision intervient dans le contexte des tensions entre les États-Unis et l'Iran.



Le USS Gerald R. Ford, le plus grand porte-avions du monde, s'apprête à quitter la mer des Caraïbes pour rejoindre le Moyen-Orient, selon des responsables militaires américains cités par le New York Times. Le bâtiment et son groupe d'escorte doivent intégrer le dispositif naval déjà déployé autour du porte-avions USS Abraham Lincoln dans le golfe Persique. Cette décision marque une nouvelle extension de la présence militaire américaine dans la région, alors que Washington multiplie les démonstrations de force pour peser sur les négociations avec Téhéran. Initialement déployé en juin 2025 pour une mission en Europe, le Gerald R. Ford avait ensuite été redirigé vers les Caraïbes dans le cadre des opérations américaines contre le président vénézuélien Nicolás Maduro. Le 3 janvier, des avions embarqués sur le navire ont participé au raid contre Caracas ayant conduit à l'enlèvement illégal du dirigeant vénézuélien et de son épouse. Cette opération a suscité de nombreuses critiques internationales concernant l'ingérence militaire américaine en Amérique latine. Pression accrue sur l'Iran malgré des discussions en cours Le redéploiement du Gerald R. Ford prolonge une mission déjà étendue une première fois. Selon le New York Times, les 4 000 membres d'équipage ne devraient pas regagner leur base avant la fin avril ou début mai, ce qui retarde également des opérations de maintenance prévues sur le navire. Ce transfert s'inscrit dans la stratégie américaine visant à contraindre l'Iran à modifier son programme nucléaire. Donald Trump a récemment averti que l'échec des négociations pourrait entraîner une réponse militaire « très dure ». Des discussions indirectes ont pourtant eu lieu en ce mois de février à Oman entre représentants américains et iraniens. Si les deux parties ont évoqué un dialogue « constructif », aucun compromis concret n'a été trouvé. Téhéran continue de défendre son droit à l'enrichissement d'uranium à des fins civiles. « Nous ne céderons pas à des exigences excessives », a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi. Une escalade militaire qui inquiète la région Avec l'arrivée du Gerald R. Ford, les États-Unis disposeront de deux groupes aéronavals dans la région. Un troisième porte-avions, le USS George H. W. Bush, pourrait également être mobilisé. Ce renforcement s'ajoute à une présence déjà composée de destroyers, de missiles de croisière et d'unités aériennes. Cette concentration de forces intervient dans un Moyen-Orient déjà fragilisé par plusieurs conflits récents. Certains États de la région redoutent qu'une confrontation militaire directe entre Washington et Téhéran ne déclenche une nouvelle escalade régionale sans précédent. En Iran, la situation intérieure reste tendue. Des cérémonies de deuil en mémoire des victimes des troubles récents continuent de rassembler une partie de la population, accentuant les pressions politiques internes. Sans préciser la durée du déploiement, la Maison Blanche confirme néanmoins une orientation plus offensive de sa politique régionale au Moyen-Orient. Cette évolution illustre le recours croissant de Washington aux moyens militaires pour tenter d'imposer ses conditions dans les négociations internationales. **R. I.**

APRÈS LA DIFFUSION EN CHINE D'IMAGES D'UN PROJET MILITARO-SPATIAL FUTURISTE

Quand les médias occidentaux jouent à se faire peur

DES IMAGES diffusées en début d'année sur CCTV, montrant plusieurs armements tirés d'un concept qui souffle cette année sa dixième bougie, ont attiré l'attention de plusieurs médias occidentaux. Ceux-ci y perçoivent une manœuvre d'intimidation de Pékin à destination des États-Unis, non sans agiter le spectre d'une attaque sur Taïwan. Luanniao (« l'oiseau bleu », en mandarin), tel est le nom d'un concept de porte-aéronefs futuriste dont des images de synthèse ont été diffusées sur CCTV le 8 janvier. Long de 242 mètres pour 684 mètres de large et d'un poids au décollage de 120 000 tonnes, ce vaisseau serait ainsi trois fois plus massif que le porte-avions français Charles-de-Gaulle, à la différence près qu'il volerait. Opérant à plusieurs dizaines de kilomètres d'altitude, il pourrait engager des cibles sur terre comme en orbite, notamment grâce à 88 chasseurs sans pilote Xuan Nu. Le bâtiment pourrait également être équipé de systèmes de lancement verticaux pouvant déployer des missiles supersoniques. Ce projet de porte-aéronefs spatial, aux forts accents de science-fiction, n'est en rien nouveau. Il est l'une des composantes clés du projet Nantianmen (« Porte céleste du Sud »), lancé en 2017 par la Société chinoise de l'industrie aéronautique (AVIC). Une maquette du Luanniao avait été présentée, l'année suivante, lors du salon aéronautique de Zhuhai. « C'est de la provocation » Ces images, diffusées sur une chaîne chinoise, sont depuis commentées en Occident, où l'on s'estime visiblement en être les destinataires finaux. « Ces démonstrations de force s'adressent essentiellement aux États-Unis pour montrer que la Chine est compétitive », a notamment déclaré auprès de Franceinfo le général (2s) Jérôme Pellistrandi, rédacteur en chef de la Revue Défense nationale. Rappelant le projet américain de Dôme d'or, il a renvoyé ce projet à « une guerre de communication et de la technologie » entre Pékin et Washington. « De telles capacités confèreraient à la Chine un avantage considérable, notamment sur Taïwan et en mer de Chine méridionale, qui pourrait être le théâtre d'une future guerre contre les États-Unis », peut-on lire dans le quotidien britannique The Telegraph, qui a contacté un « expert » en matière de défense pour lui faire dire que si la Chine venait à lancer un tel vaisseau « digne de Star Wars », celui-ci « surpasserait pratiquement tout le monde ». Une ligne notamment reprise par la chaîne française BFMTV. « Beaucoup pensent que c'est une opération de communication pour inquiéter les Américains, avant une éventuelle offensive sur Taïwan », a vulgarisé un chef de service de Ratio Télévision Luxembourg (RTL) dans l'un de ses éditos. « Présenter un porte-avions spatial maintenant, c'est de la provocation », l'avait relancé le présentateur. « Pour le moment, ça reste de la propagande », a lancé sur LCI le général (2s) Nicolas Richoux, estimant que les Chinois « lancent un défi aux Américains ». « Quand on me dit dans 20 ou 30 ans, j'ai quand même des doutes », estime-t-il encore, évoquant la complexité et les zones d'ombre entourant un tel projet. « Faut-il s'inquiéter de la nouvelle arme digne d'une science-fiction présentée par la Chine ? », titre La Libre, ajoutant qu'en matière de course à l'espace, « du côté du rival américain, on prend cette menace très au sérieux ». Dans ce contexte, le quotidien belge a cité le commandant de l'US Space Force, le lieutenant-général Douglas Schiess, déclarant en septembre 2025 que « la Chine est assurément notre plus grande menace ». Dans un papier sur ces projets de « porte-avions volants », paru à la même époque, The National Interest appelait les États-Unis à « ne pas sous-estimer la menace technologique que représente la Chine », tout en les mettant en garde à ne « pas non plus tomber dans le piège d'une guerre psychologique chinoise visant à les déstabiliser », dressant un parallèle avec la réaction des Soviétiques à l'initiative de défense stratégique de Ronald Reagan. **R. I.**

USINE AUTOMOBILES EN EUROPE

Un ancien secrétaire général de l'OTAN appelle l'Europe à les transformer en sites de production militaire

ANDERS Fogh Rasmussen, ancien secrétaire général de l'OTAN, propose de reconvertir les usines automobiles européennes en centres de production militaire. Un appel de plus en plus assumé par les élites occidentales, qui placent l'Europe dans une logique de confrontation permanente, au détriment de toute solution politique ou diplomatique. L'ancien secrétaire général de l'OTAN et ex-Premier ministre danois Anders Fogh Rasmussen appelle à mobiliser les ressources industrielles de l'Europe au service du secteur militaire. Dans un entretien publié le 12 février 2026 par le quotidien espagnol El País, il propose que les constructeurs automobiles utilisent leurs capacités excédentaires pour produire des armements. « Il y a en Europe des fabricants qui produisent des voitures invendues et demandent des subventions. Ces ressources pourraient être utilisées autrement », déclare-t-il. Il cite le précédent américain de 1941, lorsque les États-Unis ont suspendu leur production civile pour fabriquer en masse des chars, avions et munitions. Parmi les groupes visés, Rasmussen cite Mercedes et Fiat. Selon lui, ces entreprises devraient abandonner leur production actuelle pour intégrer pleinement l'industrie de guerre européenne. Une rhétorique qui ravive de vieilles méthodes Lors de l'interview, la journaliste d'El País compare cette stratégie à celle employée par l'Allemagne nazie dans les années 1930. Rasmussen rejette le parallèle, affirmant que cette fois-ci, l'objectif serait « la défense de l'Europe ». Une justification fragile, qui ne masque pas la réorientation brutale de l'économie européenne vers une militarisation planifiée. L'ancien chef de l'OTAN évoque plusieurs « alarmes » prétendument ignorées : le conflit ukrainien en 2022 et la réélection de Donald Trump. Il prévient qu'un affrontement militaire direct pourrait avoir lieu d'ici la fin de la décennie, tout en soulignant l'impréparation structurelle des pays européens. Selon lui, l'Europe souffre d'un manque de moyens logistiques, de capacités satellitaires, et reste dépendante des États-Unis pour son armement stratégique. Plutôt que de chercher une voie diplomatique, Rasmussen plaide pour une mise en condition de guerre des économies européennes. Une formule assumée, qui révèle une volonté de long terme. Le basculement industriel est déjà en cours Le groupe allemand Rheinmetall, l'un des piliers de l'armement en Europe, incarne déjà cette mutation. L'entreprise prévoit de recruter 40 000 personnes d'ici 2030, en grande partie issues du secteur automobile. À Osnabrück, un ancien site de Volkswagen a été transformé pour produire des blindés et des munitions. Ce type de reconversion n'est pas inédit. Mercedes-Benz et Fiat avaient déjà fabriqué des véhicules militaires pendant la Seconde Guerre mondiale. La crise actuelle du secteur automobile, marquée par une perte de 60 % des bénéfices pour Volkswagen en 2025, sert aujourd'hui de levier à cette transition. Dans ce contexte, il est utile de rappeler que le président russe Vladimir Poutine a déclaré à plusieurs reprises que la Russie n'avait aucune intention d'attaquer un pays membre de l'OTAN ou de l'Union européenne. Il s'est dit prêt à confirmer cet engagement par écrit, en faveur d'une stabilité à long terme sur le continent. **R. I.**

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE ANNABA

Plus de 20 milliards de DA alloués

UNE ENVELOPPE totale de 20,129 milliards de dinars a été allouée, au titre de l'exercice 2026, à la wilaya d'Annaba pour soutenir les opérations de développement local. C'est ce qu'a annoncé Saïd Kheroub, directeur de la programmation et du suivi budgétaire (DPSB).

Dans ce sens, le même responsable a indiqué lors d'un exposé technique exhaustif présenté lors d'une séance de travail présidée par le wali, Abdelkrim Lamouri, mardi soir au siège de la wilaya, que ces crédits financeront de nombreuses opérations de développement destinées à stimuler le développement local, moderniser les infrastructures et améliorer la qualité des services publics.

Selon M. Kheroub, cette enveloppe de plus de 20 milliards de dinars, répartie sur 85 opérations, est puisée essentiellement (à hauteur de 15,829 millions de DA) des programmes sectoriels décentralisés (PSD).

Le DPSB a également fait savoir qu'un montant de 2,3 milliards de dinars, provenant du programme de soutien du développement social et économique des communes, financera 176 projets de proximité.

En outre, dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, une somme de 2 milliards de dinars permettra la concrétisation de 27 projets d'investissement au profit des communes, selon la même source.

R. R.

RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION FRUITIÈRE

Illizi forme ses agriculteurs

DANS LE BUT d'améliorer la productivité et la rentabilité des cultures fruitières, les techniques d'entretien en arboriculture fruitière, notamment l'oléiculture, ont été au centre d'un programme de vulgarisation agricole mené à Illizi au profit des agriculteurs de la wilaya, à l'initiative de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Mené au niveau des périmètres agricoles de la wilaya, dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des agriculteurs, notamment les arboriculteurs, le programme en question vise à imprégner les bénéficiaires des techniques et expériences de développement et d'entretien dans ce genre culturel, a indiqué le subdivisionnaire de l'agriculture de la daïra d'Illizi, Abdelkrim Dahane.

Lancées au niveau des périmètres agricoles « Haloufa et Benzayet » puis celui de « Takbelt », les sessions pratiques de ce programme de formation de trois jours (du 10 au 12 février) s'articulent sur la formation en matière d'entretien des arbres fruitiers, d'irrigation, d'élagage, de désherbage et de lutte contre les maladies végétales, ainsi que des méthodes d'usage des intrants agricoles, et ce, dans le but de rentabiliser l'arboriculture fruitière.

Selon le responsable, cette formation, qui a vu la participation d'encadreurs issus de la DSA de Tizi-Ouzou, permettra également de faire un diagnostic de la santé végétale, des arbres notamment, de cerner les contraintes entravant la production fruitière et de leur apporter des solutions techniques.

Approchés par l'APS, des arboriculteurs ont salué cette initiative leur ayant permis de tirer profit des expériences d'agronomes-encadreurs pour la promotion de l'arboriculture fruitière, notamment l'oléiculture **R. R.**

TIZI-OUZOU

Journée d'étude sur l'anesthésie, réanimation et urgences

Sous l'égide de la Société algérienne d'anesthésie, réanimation, soins intensifs et urgences (SAARSIU), le département d'anesthésie-réanimation du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou a organisé, ce jeudi 12 février 2026, la quatrième journée d'étude autour du thème portant sur l'anesthésie, la réanimation et les urgences.



À ce rendez-vous éminemment scientifique, une multitude de spécialistes ont pris part, chacun développant sa propre thématique. Ces experts de la science médicale ont, par conséquent, levé un voile non des moindres sur les nombreux cas d'anesthésie, ainsi que sur le comment et le quand administrer du sang aux patients dans le besoin.

Les différents intervenants ont été unanimes à admettre que la prise en charge du patient doit impérativement être pluridisciplinaire. Ils ont également souligné le rôle prépondérant du spécialiste en anesthésie-réanimation dans l'opération globale de prise en charge. Un accent particulier a, bien sûr, été mis sur le patient souffrant d'anémie et nécessitant une intervention chirurgicale. Dans ce cas de figure, des explications ont été données sur les mesures à prendre en préopératoire et en postopératoire.

Dans la préparation du patient à subir une opération chirurgicale, notamment lorsque celle-ci s'avère spécifique, le chirurgien appelé à intervenir doit être pleinement impliqué afin d'éviter des complications inattendues. C'est pourquoi plusieurs intervenants ont plaidé pour que le « dossier du patient » soit accessible à toutes les parties concernées et en temps réel.

Le Dr H. Makhloufi, du service d'anesthésie-réanimation du CHU de Constantine, a souligné lors de son intervention que l'anémie préopératoire constitue la principale difficulté, d'où la nécessité impérative de la traiter. Il a également indiqué que le risque de complications augmente en postopératoire, notamment lorsqu'il s'agit d'un patient âgé. Le Dr Makhloufi a fait savoir à l'assistance que le saignement doit être minimisé et que la transfusion sanguine en postopératoire doit se faire de manière rationnelle.

S'agissant de cette anémie, selon le Dr Mohamed Dris, qui s'est confié au Jeune Indépendant, lorsqu'elle est chronique, elle demeure gérable. « En revanche, poursuit-il, des mesures de grande précaution sont exigées lorsqu'elle a pour origine d'autres facteurs. »

Mais qu'en est-il de la transfusion sanguine, ou tout simplement de la disponibilité des poches de sang dont de nombreux patients ont tant besoin ? Questionné par Le Jeune Indépendant sur ce sujet qui a fait couler beaucoup d'encre dans un passé récent, le Dr Arezki Djamel, médecin-chef au Centre de transfusion sanguine (CTS) de Tizi-Ouzou, a tenu d'emblée à préciser qu'il ne faut surtout pas faire d'amalgame entre le sang et la poche de sang.

Notre interlocuteur a souligné que le sang proprement dit n'a jamais fait l'objet d'une pénurie, les donneurs étant toujours nombreux. « En revanche, poursuit-il, il y a eu, à un moment donné, un manque de poches de sang. »

Quelle a été l'origine de cette pénurie ? « Autrefois, explique le Dr Arezki Djamel, la Pharmacie centrale d'Alger (PCA) importait et assurait la distribution, sur l'ensemble du territoire national, des poches de sang de marques TERUMO et FRESENIUS. En 2025, elle a opté pour l'importation de poches de sang de marque ASPIZILINS, d'origine indienne. Cependant, cette poche de sang n'était pas médicalement indiquée puisqu'elle contenait un parasite. Une fois informée de cette anomalie, la PCA a annulé le contrat d'achat la liant à la firme indienne et a décidé de poursuivre l'importation des poches de sang de marques TERUMO et FRESENIUS. »

Cette situation a contraint les responsables du CTS de Tizi-Ouzou à adopter des mesures préventives. En concertation avec leurs partenaires du secteur de la santé, il a été décidé de n'utiliser les poches de sang de marques TERUMO et FRESENIUS qu'en cas de besoin absolu. Un petit stock a ainsi été constitué par mesure de précaution.

Les opérations chirurgicales jugées non urgentes ont été ajournées, tandis que les patients nécessitant une intervention en urgence ont été pris en charge à temps. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'aucun décès n'est à déplorer sur ce volet précis.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le médecin-chef du CTS de Tizi-Ouzou a affirmé avec assurance que la situation commence nettement à s'améliorer. S'il est vrai que le niveau optimal n'est pas encore atteint, il est tout aussi vrai que l'on est loin du stade de l'alarmisme. Il convient de noter que cette pénurie de poches de sang a touché l'ensemble du territoire national.

Concernant cette journée d'étude, il est à relever que les participants ont laissé entendre que d'autres rencontres se tiendront ultérieurement entre professionnels de la santé afin d'arrêter des mesures devant aboutir à l'élaboration d'une sorte de charte médicale. Celle-ci expliciterait certains comportements à adopter lors de situations médicales délicates.

En somme, l'objectif est d'adapter les mesures médicales aux exigences des situations et aux réalités du temps présent.

Saïd Tissegouine

VIEILLE MOSQUÉE DE KSAR EL BOUKHARI À MÉDÉA

Lancement imminent des travaux

PATRIMOINE culturel et religieux ancien, la mosquée Mesdjed El Atik de Ksar El Boukhari, située à 65 km au sud du chef-lieu de wilaya, a été au centre d'une réunion de coordination tenue le 9 février au siège de la Direction de la culture et des arts de Médéa. Ont pris part à cette rencontre les responsables des affaires religieuses et des waqfs, le président de l'association de la mosquée ainsi que le directeur du bureau d'études chargé de l'opération.

Le principal point discuté a porté sur l'urgence des travaux d'aménagement de la mosquée, notamment le lancement des travaux de stabilisation du minaret menacé d'effondrement, d'autant plus que celui-ci surplombe une rue principale du vieux Ksar. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour protéger, valoriser et préserver les biens culturels protégés, indique-t-on.

À ce titre, le responsable du bureau d'études, auquel l'étude de l'opération de restauration et d'extension de la vieille mosquée a été confiée, a présenté un exposé détaillé des travaux à entreprendre, d'autant que le site est inscrit sur la liste complémentaire des biens culturels protégés depuis le 17 avril 2023.

Au cours de la même réunion, le volet relatif à la nature et aux caractéristiques des travaux urgents à engager a été abordé, notamment en ce qui concerne l'aspect architectural des travaux d'extension, en harmonie avec le centre historique du vieux Ksar où se situe la mosquée.

À l'issue des discussions, le bureau d'études a été chargé par la Direction de la culture et des arts, la Direction des affaires religieuses et des biens waqfs ainsi que l'association de la vieille mosquée, de poursuivre sa mission et d'accélérer les procédures nécessaires au lancement du projet, notamment la phase des démarches d'urgence pour la stabilisation de la partie menacée d'effondrement.

Rappelons que l'édifice religieux date de la fin du XVIIIe siècle et a fait l'objet d'« une autorisation accordée par la tutelle du secteur de la culture en vue du lancement en urgence des travaux de préservation de ce lieu de culte ».

Les travaux de restauration prévus sur ce site visent notamment à stabiliser le minaret et à consolider les fondations de l'édifice afin d'éviter toute dégradation, selon la directrice de la culture et des arts de Médéa, Salima Gaoua.

L'opération d'extension inclut également l'aménagement des abords de la mosquée et des ruelles situées à proximité, comme mesure de protection décidée dans le cadre du projet afin de « valoriser l'ensemble du site dans son environnement urbain ».

Nabil B.

UNIVERSITAIRES ET ARTISTES RÉUNIS AUTOUR DU PATRIMOINE DE LA CITÉ MILLÉNAIRE

Constantine accueille un colloque sur les Morisques

Constantine accueillera, ce samedi 14 et dimanche 15 février 2026, un colloque international consacré à l'héritage andalou. Ce rendez-vous scientifique et culturel de premier plan, auquel prendra part la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, s'intitule «Les Morisques en Algérie : mémoire et identité partagée». Le colloque, placé sous l'égide du département ministériel, sera abrité par le Palais de la culture Mohamed El-Aid Al-Khalifa.

Initiée avec l'appui du Commissariat du Festival international culturel du Malouf, la rencontre ambitionne de revisiter l'histoire des Morisques et leur apport multiforme à la société algérienne, à travers une lecture croisée mêlant histoire, architecture, musique et anthropologie. Durant deux journées, chercheuses et universitaires venus d'Algérie, de Tunisie et de Turquie exploreront l'empreinte laissée par ces communautés issues de l'Andalousie, notamment dans les tissus urbains de Constantine, Alger et Tlemcen, mais aussi dans les expressions musicales savantes, au premier rang desquelles le patrimoine musical de la région de Constantine : le malouf.

Au-delà des communications académiques, l'événement se veut résolument ouvert sur la ville. Des visites patrimoniales sont programmées pour la délégation ministérielle et les invités de la cité des ponts vers le Musée public Cirta, ainsi que le musée des Arts et expressions traditionnels au niveau du Palais Ahmed Bey.

L'événement sera aussi ponctué par un concert de malouf au Théâtre régional de Constantine, une projection en avant-première d'un film sur la figure d'Ahmed Bey, prévue à la salle Zénith du nom du souverain-résistant, ainsi que des hommages à des artistes.

Au niveau de la Maison de la culture, la cheffe du département culturel devra aussi procéder à une série de nominations. Ainsi, Mme Bendouda devra officialiser in situ la création du Festival cinématographique international « Panorama du cinéma de Constantine » et du Festival de Aïssaoua, avec l'installation de leurs commissaires respectifs.



Des ateliers artistiques (oud, violon, nay et percussions), prévus en marge de l'événement, permettront aux étudiants des conservatoires et des facultés d'arts de dialoguer directement avec des musiciens confirmés.

A. B.

TOUS LES GENRES MUSICAUX À L'HONNEUR

Ramadhan : l'Opéra d'Alger dévoile sa programmation

L'OPÉRA d'Alger Boualem-Bessaïh a dévoilé son programme artistique et culturel prévu durant le mois de ramadhan, à l'issue d'une conférence de presse à laquelle ont assisté plusieurs artistes. La rencontre a été animée par le nouveau directeur de l'institution, Mourad Senouci, lequel a insisté sur le rôle central des artistes, des partenaires et de la presse dans la dynamique culturelle de l'Opéra. Le responsable a souligné que cette programmation est le fruit d'une réflexion globale intégrant les dimensions artistique, sociale et même économique de l'établissement. L'Objectif affiché étant de consolider le lien avec les spectateurs et élargir la base des fidèles. « L'adhésion du public demeure la première mission de notre institution », a-t-il rappelé.

La grille ramadhanesque se distingue par une palette musicale riche, fidèle à la pluralité identitaire du pays.

Hawzi, chaâbi, kabyle, aâssimi, malouf constantinois, andalou, chaoui, raï moderne et melhoun du Sud se succéderont sur scène, dans une démarche assumée de valorisation du patrimoine national et de transmission aux nouvelles générations. Parmi les temps forts annoncés figure un concert spécial à l'occasion de la Journée internationale de la femme, ainsi que deux soirées consécutives de l'artiste libanais Marcel Khalifé, figure emblématique de la chanson arabe engagée. Une proposition qui traduit la volonté de l'Opéra d'ouvrir sa scène aux grandes voix du monde arabe tout en restant ancré dans son environnement culturel. Sur le plan scénographique, un dispositif spécifique accompagnera les spectacles afin d'offrir une expérience visuelle en harmonie avec la spiritualité du mois de Ramadhan. Côté accessibilité, de nouvelles formules tarifaires ont été introduites dont des réductions de 50 % pour les personnes à besoins spécifiques et offre familiale avec un billet gratuit pour l'achat de trois tickets, dans une logique d'ouverture et de démocratisation de l'accès à la culture. En outre, le lancement officiel de la chaîne YouTube de l'Opéra d'Alger, conçue comme un relais numérique pour diffuser extraits de concerts et événements en haute qualité audiovisuelle, a été l'autre annonce notable. Un outil destiné à maintenir le lien avec le public, en Algérie comme à l'étranger.



A. B.

SOUTIEN PUBLIC AU CINÉMA

Lancement de la plateforme pour le dépôt en ligne des projets de films

LE CENTRE national du cinéma (CNC) a annoncé, mercredi, le lancement de sa plateforme numérique en ligne pour le dépôt des projets de films afin de bénéficier de l'aide publique, au titre du soutien au développement de l'industrie cinématographique.

Le CNC a précisé, dans un communiqué, que l'inscription et le dépôt des dossiers de candidature pour bénéficier d'aide publique, à travers le Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographique (FDATIC), se font "exclusivement" via cette plateforme numérique.

Cette initiative s'inscrit dans la "stratégie de l'Etat visant à promouvoir le cinéma à travers le renforcement de l'accompagnement des cinéastes tout au long du processus de création et de réalisation", a souligné le CNC.

A cet effet, le Centre invite les professionnels du cinéma à soumettre leurs candidatures via cette plateforme, précisant que cette aide publique couvre plusieurs aspects de la production cinématographique.

Ainsi, le soutien inclut le financement de la production et coproduction, postproduction (dernières étapes techniques), l'écriture de scénarios (soutien à l'écriture ou à son développement), subvention à la distribution et à l'exploitation pour garantir la diffusion des films, et enfin, la préparation technique, qui comprend la remise en état du matériel de tournage et la modernisation des outils et ressources techniques.

Le projet de film doit être original et inédit, et n'ayant jamais bénéficié d'aucune subvention antérieurement au titre du soutien public à l'industrie cinématographique, précise le CNC.

Les productions traitant de la Résistance populaire, du Mouvement national ou de la Révolution du 1er novembre 1954 sont soumises à l'autorisation du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, a noté le Centre, rappelant également que les projets de films à thématique religieuse, politique, mettant en scène des personnalités nationales ou des symboles de l'Etat sont soumis à l'"avis consultatif" des instances compétentes.

L'octroi du soutien public à l'industrie cinématographique tient également en compte d'autres critères liés à la valeur cinématographique et artistique du projet proposé, ainsi qu'à ses retombées socioculturelles et économiques attendues, selon le communiqué.

R. C.

LIGUE DES CHAMPIONS CAF / MAMELODI SUNDOWNS VS MC ALGER

La « Finale » pour les Quarts

Le Loftus Versfeld Stadium de Pretoria sera le théâtre d'un affrontement titanesque entre les Mamelodi Sundowns et le Mouloudia Club d'Alger (MCA). Pour cette 6e et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des Champions de la CAF (Groupe C), l'enjeu est limpide : une place parmi l'élite africaine en quarts de finale. À l'aube de cette ultime confrontation, le suspense est à son comble.

Bien que le MCA occupe actuellement la deuxième place avec 7 points, il devance les Sundowns (3e) d'une seule petite unité. Dans une poule où Al-Hilal mène la danse (8 pts) et où le St-Éloi Lupopo (5 pts) garde un mince espoir, chaque détail comptera. le Doyen n'a besoin que d'un point pour s'assurer une place historique en quarts de finale. Pour l'entraîneur Rulani Mokwena, ce match revêt une saveur particulière : il retrouve son ancien club avec l'ambition de prouver la nouvelle dimension du MCA sur l'échiquier africain. le MCA devra faire preuve de réalisme chirurgical. Un résultat positif validerait définitivement le renouveau du club algérois, plus que jamais décidé à reconquérir l'Afrique. Le match aller à Douéra (0-0) avait montré deux blocs très organisés, où le MCA avait manqué de réalisme devant son public. À Pretoria, la donne sera différente. Mamelodi Sundowns réputés pour leur possession de balle "à la brésilienne", les Sundowns sont redoutables à domicile, ayant remporté 100% de leurs matchs de championnat sur leurs terres la saison dernière. Ils devront impérativement gagner pour assurer leur survie.

Les statistiques penchent historiquement pour les Sud-Africains face aux clubs algériens. Par le passé, les Sundowns ont souvent pris le dessus, notamment contre l'USMA ou le CRB. Cependant, le MCA est la seule équipe de ce groupe à avoir gardé sa cage inviolée face aux "Brazilians" lors du match aller, prouvant que le mur vert et rouge est difficile à percer.

Rulani Mokwena : Le Retour du "Fils Prodigue"

L'intrigue majeure de cette rencontre réside sur le banc de touche algérois. Rulani Mokwena, l'architecte du succès passé des Sundowns, revient dans son ancien jardin sous les couleurs du Doyen. Engagé par le MCA en juillet 2025 pour insuffler cette culture de la victoire continentale, Mokwena fait face à son plus grand défi : éliminer le club qu'il a lui-même contribué à porter au sommet. L'avant-match a d'ailleurs été marqué par des tensions, le club sud-africain ayant suspendu l'un de ses analystes, soupçonné d'avoir transmis des informations techniques confidentielles à son ancien mentor désormais au MCA. Ce déplacement a une résonance particulière pour le technicien sud-africain. C'est ici, à Chloorkop, que son destin a basculé sous l'aile de Pitso Mosimane. À l'époque, Mosimane avait surpris tout le monde en le propulsant des U19 vers l'équipe première pour en faire son adjoint. « Quand je l'ai recruté depuis les U19 pour devenir mon assistant chez les seniors, un journaliste m'a demandé de justifier ma décision. Je lui ai simplement dit qu'avec le temps, Rhulani serait meilleur que moi », racontait Mosimane. Une déclaration forte, presque prophétique, qui avait laissé la salle perplexe. Beaucoup doutaient. Peu comprenaient la vision du technicien sud-africain, qui ira jusqu'à rappeler Mokwena dans son staff après son licenciement de Chippa United. « Je ne pouvais pas étouffer ce talent que peu de gens connaissaient », affirmait-il. Les années ont passé, et le parcours de Mokwena semble aujourd'hui donner du poids à ces mots. Mokwena a dirigé 91 matchs avec Sundowns et a remporté trois titres de championnat sud-africain en plus de la Super League Africaine en 2023. Avec le MC Alger, son bilan est de 18 victoires, 7 nuls et 3 défaites en 28 matchs joués toutes compétitions confondues.

UN JEUNE ARBITRE MALGACHE INEXPÉRIMENTÉ POUR MAMELODI SUNDOWNS - MCA !

La commission d'arbitrage de la CAF a désigné un corps arbitral malgache pour diriger le match décisif entre les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns et le MC Alger, prévu samedi au stade de Pretoria (14h00), pour le compte de la sixième et dernière journée (Gr.C) de la phase de



groupes de la Ligue des Champions. L'arbitre principal de la rencontre sera Todihajaniaina Lominson Josianno Elivas, assisté de ses compatriotes Andriatianarivelo Dimbiniaina (premier assistant) et Ibenantenaina Brudo Romuald (deuxième assistant), tandis que le Malgache Zafimahatoha Arnaud Andrisoa officiera comme quatrième arbitre. À noter que Josianno Elivas est un jeune arbitre international, qui n'a obtenu son badge FIFA qu'en 2024, une donnée qui suscite déjà des interrogations au vu de l'importance et de la sensibilité de cette confrontation. Pour un match aussi crucial, la commission d'arbitrage de la CAF aurait pu opter pour un arbitre plus expérimenté, habitué aux grands rendez-vous continentaux.

LA JSK POUR SAUVER LA FACE QUITTER LA COMPÉTITION LA TÊTE HAUTE

L'autre représentant algérien dans cette compétition continentale, la JS Kabylie a complètement raté son parcours en phase de poules, avec un bilan loin d'être à à la hauteur des objectifs des Canaris dans cette prestigieuse compétition de la CAF, en se contentant du nul lors de ses trois matches jouées au stade Hocine Ait-Ahmed de Tizi-Ouzou. Sa dernière sortie se fera à Zanzibar pour y affronter les Tanzaniens de Young Africans, classés 3es du groupe B avec 5 pts, derrière Al-Ahly d'Egypte (9 pts) et l'AS FAR (8), alors que la JSK est scotchée à la 4e place avec 3 pts seulement Lors de leur dernière sortie à domicile face à Al-Ahly, les camarades de l'attaquant Aymen Mahious ont nettement dominé les débats, sans toutefois éussir à trouver le chemin des filets. A Zanzibar, les hommes du coach allemand, Josef Zinnbauer n'auront qu'un seul souhait: remporter leur 1ère victoire et quitter la compétition la tête haute.

La formation tanzanienne drivée par le Français Romain Folz, conserve de son côté ses chances de qualification, en misant sur une nette victoire face à la JSK, et espére une défaite des FAR au Caire, face au géant égyptien d'ores et déjà qualifié.

Liban : Madjid Bougherra officiellement présenté à la presse

LE NOUVEAU sélectionneur national du Liban, l'algérien Madjid Bougherra, présenté officiellement mercredi à Beyrouth, coûtera, ainsi que son staff, un demi-million de dollars à la Fédération libanaise de football. Mercredi, lors d'une cérémonie de présentation suivie d'une conférence de presse, le président de la Fédération libanaise de football (FLF) Hachem Haïder a présenté officiellement le nouveau sélectionneur national du pays du Cèdre, l'algérien Madjid Bougherra qui a succédé au Monténégrin Miodrag Radulovic. Pisté depuis quelque temps déjà, la Fédération libanaise de football a fini par mettre la main sur l'ex-sélectionneur national A' qui a emmené l'Algérie au scare de 2021 en Coupe Arabe des nations, mais qui a échoué à trois reprises : finaliste du Championnat d'Afrique des nations (CHAN)-2022, quart de finaliste du CHAN-2024 et quart de finaliste de la Coupe Arabe de la FIFA – Qatar 2025. Avant la présentation officielle aux médias, Bougherra a eu des discussions avec le président Hachem Haïder, en présence du secrétaire général Jihad Echahf et le directeur de la sélection nationale Rachid Nassar. Les présents à



cette réunion ont discuté de tous les points inhérents aux objectifs de la sélection, aux conditions de travail, aux moyens à mettre en place, à la stratégie envisagée pour atteindre ces objectifs. Sur un plan contractuel, Madjid Bougherra s'est engagé pour trois ans avec un salaire de 500 000 dollars qui inclus les membres de son staff, sans la prise en charge d'autres éléments comme ses billets d'avion, son hébergement à Beyrouth et bien d'autres extras liés à sa fonction. Dans son programme de travail, Bougherra et son équipe séjourneront une bonne partie de l'année au Liban pour suivre de près le championnat local, mais également en se déplaçant pour voir les joueurs évoluant à l'étranger, afin de mieux préparer les prochaines échéances qui attendent la sélection, avec comme en ligne de mire : une qualification pour la Coupe du Monde 2030.

De son côté, le président Hicham Haïder a expliqué son choix d'un staff algérien compte-tenu de la réputation du football nord-africain, considéré comme parmi les meilleurs dans le monde arabe et en Afrique et du projet à moyen et long terme pour lequel il s'est engagé. La qualification du voisin jordanien à la Coupe du Monde 2026 et l'atteinte de la finale de la Coupe Arabe des nations de la FIFA – Qatar 2025 sous la conduite du marocain Djamel Sellami a renforcé l'option de la Fédération libanaise pour un sélectionneur Maghrébin, de surcroît ancien international et jeune technicien prometteur qui, pour l'anecdote, n'a jamais perdu aucun match officiel dans le temps réglementaire à la tête de la sélection algérienne !

« COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'USMA et le CRB face à leur destin pour la pole position

L'USM Alger s'apprête à conclure sa phase de poules de la Coupe de la Confédération de la CAF face aux Marocains de l'Olympique Club de Safi. Déjà qualifiés, les "Usmistes" visent la première place pour s'offrir un quart de finale retour à Alger.

Réussir aujourd'hui un coup double lors du derby maghrébin, tel sera le leitmotiv des joueurs usmistes qui doivent tout mettre en œuvre pour rester invaincus avant d'aborder les quarts de finale. En mode préparation à l'annexe du 5-Juillet, Hadj Adlane parle beaucoup à ses joueurs qui doivent rester concentrés sur leur sujet même si la qualification est déjà en poche. Pour espérer aller loin dans l'épreuve, la première place du groupe est une condition sine qua non pour éviter les gros bras au prochain tour. Et pour ce faire, Hadj Adlane aura à sa disposition l'ensemble des troupes même si Benbot reste incertain pour le rendez- vous du week-end. Intraitable à domicile depuis quelques saisons en Coupe de la CAF L'USM. Alger veut refaire le coup du match aller Après une victoire renversante en Côte d'Ivoire face au FC San Pédro (3-2) la semaine dernière, l'USM Alger a validé son ticket pour les quarts de finale. Avec 13 points au compteur, les hommes de hadj adlene qui assure l'intérim dominent le groupe. Cependant, l'OC Safi (10 points) n'a pas dit son dernier mot. Une victoire des Marocains à Alger leur permettrait de ravir la première place à la différence de buts ou au goal-average particulier.

Avec douze points déjà acquis, les Belouizdadis restent maîtres de leur destin. Cependant, la lourde défaite 4-1 contre l'Otoho reste une fausse note qui incite à la prudence et à la vigilance pour la dernière journée. Le CRB a montré tout au long de cette phase de groupes qu'il savait gérer son calendrier et ses adversaires avec intelligence et constance. Les Belouizdadis ont su s'imposer face à des équipes venues d'Afrique du Sud et de Zanzibar, accumulant les victoires et consolidant leur qualification. Pourtant, la lourde défaite 4-1 contre l'Otoho chez lui reste une tâche dans ce parcours presque parfait. Cette contre-performance rappelle que rien n'est acquis et que le dernier rendez-vous de la phase des groupes sera déterminant pour affirmer leur leadership et prendre leur revanche face à un adversaire qui les a surpris. L'envie de prendre leur revanche sur l'Otoho est grande chez les Belouizdadis. Les joueurs savent que la première place est encore en jeu et que seule une performance totale leur permettra de l'emporter. Chacun est prêt à donner le maximum, à se battre pour chaque ballon et à démontrer que le CRB ne jouera pas les seconds rôles dans cette compétition continentale. La détermination est palpable, et le groupe entend prouver sur le terrain sa supériorité et son ambition de mener la danse jusqu'au dernier coup de sifflet Le Chabab aborde ce dernier rendez- vous avec l'esprit de conquête, prêt à corriger la fausse note et à s'imposer pour clore la phase de groupes en leaders incontestés.

QUEL ACCUEIL POUR RAMOVIC ?

Après la victoire du CRB à Zanzibar, l'entraîneur Ramovic se retrouve au centre de toutes les attentions pour le dernier match de la phase de groupes de la Coupe de la CAF (CDC), contre le Otoho d'Oyo, dimanche, au Nelson-Mandela. Si les supporters célébreront la qualification déjà acquise, l'accueil réservé au coach reste incertain.

À Zanzibar, malgré le succès, il avait été la cible de critiques et d'insultes, créant une tension particulière autour de son nom et de sa gestion de l'équipe. Dimanche, le contexte change. Le stade sera plus rempli, le public nombreux et enthousiaste, prêt à fêter la qualification avec les joueurs. Mais Ramovic pourrait être jugé sur ses choix tactiques et sa capacité à maintenir l'équipe performante.

La question reste entière, les supporters continueront-ils à le critiquer ou sauront-ils reconnaître son rôle dans le succès continental du CRB. L'entraîneur, conscient de cette attente, devra gérer la pression et répondre par les résultats. Une victoire contre l'Otoho renforcerait son autorité et pourrait apaiser les tensions. Les joueurs, eux, sont motivés pour offrir une prestation convaincante, sachant que le public belouizdadi observe chaque détail.

Le suspense demeure entier, dimanche, au Nelson-Mandela, Ramovic sera au cœur de toutes les attentions.

CAN 2027 : LE KENYA FAVORABLE À UN REPORT ?

La CAF devrait décider à l'issue de sommet en Tanzanie

LE GRAND doute continue de régner sur la tenue de la Coupe d'Afrique des Nations en 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. Jeudi, le président du comité d'organisation kényan s'est affiché en faveur d'un report de l'événement. Le président du comité d'organisation kényan de la CAN 2027 n'est pas contre un report de l'événement à 2028. Nicholas Musonye a déclaré jeudi à l'AFP qu'un report du tournoi « serait bénéfique pour le Kenya ». Il motive sa position notamment par les élections législatives et présidentielles prévues en août 2027 au Kenya. « Nous avons constaté le climat tendu qui règne autour de ces élections en Tanzanie, en Ouganda et même au Kenya. La sécurité ne pourrait être garantie pour une compétition d'une telle envergure que la Coupe d'Afrique des Nations », renchérit-il. Cette sortie contraste avec les déclarations du président de la CAF qui s'est dit confiant quant au déroulement de la CAN 2027 à la date prévue

L'équipe nationale algérienne de badminton est championne d'Afrique pour la cinquième fois

L'ÉQUIPE nationale algérienne de badminton a marqué l'histoire du sport continental en étant sacrée championne d'Afrique pour la cinquième fois consécutive le 12 février 2026 à Gaborone, au Botswana. Cette performance exceptionnelle confirme la domination absolue de l'Algérie sur le badminton africain. Après des succès retentissants au Caire et à Kampala, la sélection algérienne a une nouvelle fois prouvé sa supériorité lors des Championnats d'Afrique 2026. En finale, les "Verts" ont fait preuve d'une maîtrise technique et mentale impressionnante pour écarter leurs concurrents les plus sérieux, notamment l'Égypte et Maurice. Un parcours sans faute les sélections masculine et féminine ont dominé leurs groupes respectifs, avec des victoires nettes comme le 5-0 infligé au Lesotho par les dames. Demi-finales maîtrisées les messieurs ont éliminé le Ghana (3-0) tandis que les dames ont battu le Cameroun (3-1) pour se hisser en finale Ce cinquième titre consécutif inscrit l'Algérie dans la légende du badminton africain, un exploit salué par les plus hautes autorités du pays. Cette réussite est le fruit d'une génération dorée portée par des athlètes d'exception. Le duo composé de Koceila et Tanina Mammeri, déjà qualifié pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, reste le fer de lance de cette équipe. Leur expérience internationale et leur complicité en double mixte ont été déterminantes lors des points cruciaux de la compétition. Le collectif algérien s'appuie également sur une relève prometteuse, comme en témoigne la victoire aux premiers Jeux scolaires Africains organisés à Sétif en juillet 2025, où l'Algérie avait déjà décroché l'or par équipes.

L'année 2026 a débuté sous les meilleurs auspices pour le badminton algérien. Avant ce sacre continental, la sélection nationale avait littéralement survolé le Championnat arabe au Caire en janvier 2026, récoltant 9 médailles dont 3 en or.

Cette régularité au plus haut niveau place l'Algérie comme la nation phare de la discipline dans la région MENA et en Afrique. Avec ce cinquième trophée, la Fédération Algérienne de Badminton (FABa) confirme la validité de sa stratégie de formation et de suivi des athlètes de haut niveau. L'objectif est désormais de transformer cette domination continentale en performances notables sur la scène mondiale, notamment lors des prochains championnats du monde et des cycles olympiques à venir.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الأشغـال العموميـة و المنشآت القاعدية

ولايـة المسيـلة
مديرية الأشغال العمومية
القسم الفرعي الوظيفي لتسيير حظائر العتاد
رقم التعريف الجبائي 099928019099709

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SUBDIVISION FONCTIONNELLE DE LA GESTION DES PARCS A MATERIELS
N.I.F 099928019099709

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La direction des travaux publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième avis D'appel D'offres ouvert sous le N°**27/2025** exigence dans les quotidiens nationaux : « **AKHBAR ELSABAH** » en date du 23/11/2025 et «**LE JEUNE INDEPENDANT**» en date du 24/11/2025.

Pour Acquisition des matériels au profit de la subdivision fonctionnelle de gestion des parcs à matériels de la direction des travaux publique de la wilaya de M'sila

LOT 01 : Acquisition six (06) Véhicules utilitaires.
LOT 02 : Acquisition six (06) Camions à benne (2.5T à 3T).
LOT 03 : Acquisition un (01) Camion à benne (12T à 15T).
LOT 04 : Acquisition deux (02) Rétro-chargeurs.
LOT 06 : Acquisition un (01) Chariot élévateur de capacité nominale 3T

La procédure d'évaluation des offres (techniques et financières) faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donnée lieu aux résultats suivants :

Lot	Soumissionnaire	Note Technique /100 points	Montant apres correction (DA)	Delais	Observation
LOT 01 : Acquisition six (06) Véhicules utilitaires	Infructueux				
LOT 02: Acquisition six (06) Camions à benne (2.5T à 3T).	Reprise de la procédure				
LOT 03: Acquisition un (01) Camion à benne (12T à 15T).	Reprise de la procédure				
LOT 04: Acquisition deux (02) Rétro-chargeurs.	SARL TIRSAM Z-I Kechida-Batna-Algérie NIF 000705022372244	96	23 400 000.02 DA	Trente(30) jours	Offre Unique Qualifie Téchniquement
LOT 06: Acquisition un (01) Chariot élévateur de capacité nominale 3T	SARL TIRSAM Z-I Kechida-Batna-Algérie NIF 000705022372244	80	5 000 000.00 DA	Trente(30) jours	Le Moins-Disant Parmi Les Qualifiés Techniquement

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'sila, ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de nos services, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Le Directeur

Le Jeune Indépendant du 14/02/2026 / ANEP 2616004868

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR
N.I.F:0 002 0101 50054 72

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 décret n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Adrar, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à Avis d'appel d'offres Ouvert avec exigences des capacités minimales **N°27/2025** apparu aux quotidiens "***Dz ليكيب***" le 04/01/2026 et " ***Le Jeune Indépendant***" le 05/01/2026 en vue de la réalisation des travaux des Réseaux d'Assainissement+AEP des lotissements sociaux, repartie en 02 lots, La procédure d'évaluation des offres a été faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges et les résultats sont les suivants:

Lot	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délais de réalisation	Critères d'évaluation	NIF
Site : Lotissement *534/1690* lots Commune d'Adrar Lot n ° *20*: Réseaux d'Assainissement+AEP.	MAZOUZI YASSINE	126 299 630,78	12 Mois	Moins disant	188010100765153
Site : Lotissement *530/1690* lots Commune d'Adrar Lot n ° *21*: Réseaux d'Assainissement+AEP.	EURL EL WIAM GTPH	94 945 297,69	12 Mois	Moins disant	002414042418054

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP, dans les quotidiens nationaux ou dans les journaux électroniques.

Le Jeune Indépendant du 14/02/2026 / ANEP 2616004883

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE BATNA
NIF : 05714708178

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé a concours national restreints N° **62/2025** lancé Le: **14/12/2025 ANEP (2516038702)** par la direction des équipements publics de la wilaya de Batna (DEP) en vue de

OPERATION : ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 6 AU NIVEAU DES 480 LOGEMENTS CITE MENAI MOHAMED POS 9-2 COMMUNE DE ARRIS ,WILAYA DE BATNA (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)

PROJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 6 AU NIVEAU DES 480 LOGEMENTS CITE MENAI MOHAMED POS 9-2 COMMUNE DE ARRIS ,WILAYA DE BATNA (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)

Est attribué provisoirement comme suit :

Bureau D'Etude	NIF	Note technique	Note prestation	Note financière	Note global	Montant (DA)	Delai (mois)	OBS
GROUPEMENT C.S : SAIDI CHARAF EDDINE +BOUARARA NOUR ELHOUDA	185050102648160	5	48.62	17.5	71.12	Avant correction 21 105 260.00DA Après correction 21 105 260.00DA	ETUDE : 04 MOIS SUIVI : 10 MOIS	L'offre Mieux Classe

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques, et financière, sont appelés à se rapproche du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Un délai de dix (10) jours, à partir de la première parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires non retenues pour introduire auprès de la commission des marches publics (Secrétariat de la wilaya de BATNA) leurs recours relatifs à l'avis d'attribution provisoire du projet sus –cite.

Le Jeune Indépendant du 14/02/2026 / ANEP 2616004907

الجمهوريـة الجزائريـة الديمقراطيـة الشعبيـة
وزارة السكـن، العمـران، المدينـة والتهيئـة العمرانية

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE BECHAR

ديوان الترقيـة والتسيير العقاري
بشـار

N.I.F : 0999 0809 4224 518.

Réf : 029 / DG / OPGI / 2026.

BECHAR, Le : 04 FEV 2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES
N°...05...../2026

*Conformément à la loi N° : 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions de l'article N° : 65 et 82 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar dont le siège social sis à LA route Béchar Djedid, BP N° : 156 Hai Gharassa-Béchar ; informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales N°**16/2025** paru dans le quotidien national «**dz ليكيب**» en arabe en date du **16/12/2025** et «**LE JEUNE INDEPENDANT** » en français en date du **17/12/2025** ,relatif à **l'achèvement des travaux de la réalisation des 10/100 logements publics locatifs (travaux en tous corps d'état y compris voiries et réseaux divers tertiaires) , programme 2023 ,type F3 en individuel à la commune de Boukais wilaya de Béchar.***

Qu'après séance d'analyse et d'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

PROJET	ETB	NIF	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière après correction en TTC	Délai proposé	Note obtenue (note de l'offre technique)	OBS.
l'achèvement des travaux de la réalisation des 10/100 logements publics locatifs (travaux en tous corps d'état y compris voiries et réseaux divers tertiaires) , programme 2023 ,type F3 en individuel à la commune de Boukais wilaya de Béchar.	Groupement Boukais	266080100096151	33 675 110,73 DA	33 675 110,73 DA	08 mois	59.00 points	Offre moins disant

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar dont le siège social sis à LA route Béchar Djedid, 156 Hai Ggrassa-Béchar au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent appel d'offre peut introduire un recours dans les Dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP, la presse nationale et **à la presse électronique** *auprès de la commission des marchés compétentes.*

Remarque : *passé ce délai, aucun recours ne sera pris en* **considération**

Le Jeune Indépendant du 14/02/2026 / ANEP 2616004942

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF: 408015000027003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/..../2026

Dans le cadre du Programme « **ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA -EXERCICE 2026-** » ; la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Mostaganem lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales répartis comme suit:

1. Etude d'expertise:

-Etude d'expertise du CW07 entre Achachta au PK 32+000 limite de wilaya avec Relizane au PK 59+300 sur 27,3 Km (W.Mostaganem)

-Etude d'expertise du CW06 PK 18+400 au PK 32+400 sur 14 km.

Contrôle Géotechnique des travaux de :

Lot 01: Entretien du CW42 du PK 76+000 au PK 80+400 sur 4,4 km commune Sidi Ali et Sidi Lakhdar.

Lot 02: Entretien du CW24 du PK 5+500 au PK 9+800 sur 4,3 Kms desservant Douar Denden , Ouled Hamdane et Bkhaitia (Commune de Ain Nouissy)

Lot 03: Entretien du CW 24Bis du PK 0+000 au PK 3+500 sur un linéaire de 3 KM 500 (commune de Mostaganem)

Lot 04: Entretien du CW 69 du Pk 16+000 au Pk 19+600 sur 2,6 kms (commune de Tazgait)

2. Suivi Technique des travaux du :

Lot 01: Entretien du CW42 du PK 76+000 au PK 80+400 sur 4,4 km commune Sidi Ali et Sidi Lakhdar.

Lot 02: Entretien du CW24 du PK 5+500 au PK 9+800 sur 4,3 Kms desservant Douar Denden , Ouled Hamdane et Bkhaitia (Commune de Ain Nouissy)

Lot 03: Entretien du CW 24Bis du PK 0+000 au PK 3+500 sur un linéaire de 3 KM 500 (commune de Mostaganem)

Lot 04: Entretien du CW 69 du Pk 16+000 au Pk 19+600 sur 2,6 kms (commune de Tazgait)

Lot 05: Entretien d'un Ouvrage d'art sur le CW 09 Au Pk 25+800 francissant Oued Kramis commune de Achaacha

CONDITIONS D'ELIGIBILITES :

Conformément à l'article 63 du Décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les soumissionnaires satisfaisants obligatoirement aux conditions suivantes :

1. Etude d'expertise :

Capacité Professionnelle :

Le soumissionnaire doit disposer d'un Agrément dans le domaine des Travaux Publics en cours de validité le jour d'ouverture des plis.

Capacité Technique :

Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les Dix (10) dernières années, au moins un projet similaire, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le service contractant indiquant la période d'exécution.

Capacité Financières :

Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024, un chiffre d'Affaire moyen supérieur ou égal à **1.000.000,00** DA, visé par les services des impôts.

2. Contrôle Géotechnique des travaux de :

Capacité Professionnelle :

Le soumissionnaire doit disposer d'un Agrément dans le domaine des Travaux Publics en cours de validité le jour d'ouverture des plis.

Capacité Technique :

Le soumissionnaire doit devra avoir réalisé durant les sept (07) dernières années, au moins un projet de contrôle géotechnique de travaux routiers justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants indiquant la période d'exécution.

Capacité Financières :

Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024, un chiffre d'Affaire moyen supérieur ou égal à **1.000.000,00** DA, visé par les services des impôts.

3.Suivi Technique des travaux du :

Capacité Professionnelle :

Le Soumissionnaire doit disposer d'un Agrément dans le domaine des Travaux Publics en cours de validité le jour d'ouverture des plis.

Capacité Technique :

Le Soumissionnaire doit devra avoir réalisé durant les Sept (07) dernières années, au moins un projet de suivi technique de travaux routiers justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants indiquant la période d'exécution.

Capacité Financières :

Le Soumissionnaire doit avoir réalisé durant les trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024, un chiffre d'Affaire moyen supérieur ou égal à **1.000.000,00** DA, visé par les services des impôts.

Le Dossier d'appel d'offre est a retiré dés la parution du présent avis d'appel d'offres par les soumissionnaires ou leurs représentant auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Mostaganem, sise au Square BOUDJEMAA MOHAMED (**Tel** : 045.41.33.14, **Fax** : 045.41.33.15).

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges surtout : Les fournisseurs ou sont représentent intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Mostaganem, sise au Square BOUDJEMAA MOHAMED (**Tel** : 045.41.33.14, **Fax** : 045.41.33.15).

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges surtout :

CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1 - Le dossier de candidature :

- Déclaration de candidature;
- Déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés;
- Agrément dans le domaine des travaux publics pour Etude expertise, contrôle géotechnique et suivi technique
- Le registre de commerce électronique.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, délivré au niveau du lieu d'activité.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité.
- Bilans financiers des trois (03) années (2022, 2023 et 2024) visées par les services des impôts territorialement compétents
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Les moyens humains destinés au projet :
 - Encadrement prévu pour le projet : justifiée par les diplômes et les attestations individuelles à la CNAS valides à l'ouverture des plis.
 - La liste des ouvriers signé par le soumissionnaire prévus pour le projet, justifié par l'attestation de mise à jour CNAS valide à l'ouverture des plis.
- Les moyens matériels roulants doivent être justifié par :
 - Accompagné par les copies des cartes grises ou récépissé valide.
 - Avec assurances en cours de validité.

 Les moyens matériels non roulant, doivent être justifié par :
 - Facture d'achat de l'année en cours ou un PV d'huissier de justice valide d'au moins une année à la date d'ouverture des plis ou un contrat de location signé par les deux parties.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants indiquant la période d'exécution.

2 - Offre technique :

- Déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée.
- Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite : « lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif.

3 - Offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli en chiffres et en lettres daté et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et **cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la** référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature », « offre technique » ou « offre** financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, **comportant la mention**

Soumission « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offre national ouvert N°07...../2026
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Mostaganem
NIF : 408015000027003
- Square Boudjemaa Mohamed –
ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA -EXERCICE 2026-

1.Etude d'expertise:

-Etude d'expertise du CW07 entre Achachta au PK 32+000 limite de wilaya avec Relizane au PK 59+300 sur 27,3 Km (W.Mostaganem).

Etude d'expertise du CW06 PK 18+400 au PK 32+400 sur 14 km.

2.Contrôle Géotechnique des travaux de :

Lot 01: Entretien du CW42 du PK 76+000 au PK 80+400 sur 4,4 km commune Sidi Ali et Sidi Lakhdar.

Lot 02: Entretien du CW24 du PK 5+500 au PK 9+800 sur 4,3 Kms desservant Douar Denden , Ouled Hamdane et Bkhaitia (Commune de Ain Nouissy).

Lot 03: Entretien du CW 24Bis du PK 0+000 au PK 3+500 sur un linéaire de 3 KM 500 (commune de Mostaganem).

Lot 04: Entretien du CW 69 du Pk 16+000 au Pk 19+600 sur 2,6 kms (commune de Tazgait).

3.Suivi Technique des travaux du :

Lot 01: Entretien du CW42 du PK 76+000 au PK 80+400 sur 4,4 km commune Sidi Ali et Sidi Lakhdar.

Lot 02: Entretien du CW24 du PK 5+500 au PK 9+800 sur 4,3 Kms desservant Douar Denden, Ouled Hamdane et Bkhaitia (Commune de Ain Nouissy).

Lot 03: Entretien du CW 24Bis du PK 0+000 au PK 3+500 sur un linéaire de 3 KM 500 (commune de Mostaganem).

Lot 04: Entretien du CW 69 du Pk 16+000 au Pk 19+600 sur 2,6 kms (commune de Tazgait).

Lot 06: Entretien d'un Ouvrage d'art sur le Cw 09 Au Pk 25+800 francissant Oued Kramis commune de Achaacha.

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de **Quinze (15)** jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et/ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public **(BOMOP),Presse électronique.**

Date et L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **13H00** au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La date et l'heure d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à **14H 00 .**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à **quatre vingt dix (90)** jours augmentée par la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 14/02/2026 / ANEP 2631002470

L'IA ne marche pas tant que ça sur LinkedIn, et c'est son CEO qui le dit



LinkedIn a, comme beaucoup, très vite essayé de proposer des outils IA à ses utilisateurs. Mais contrairement à d'autres plateformes, ils ne sont pas pour le moment pas très populaires.

Avoir sur sa plateforme des outils IA est devenu presque une obligation en 2025 pour la plupart des grands réseaux… et LinkedIN n'échappe pas à la règle. Le spécialiste du réseautage professionnel propose ainsi aux internautes certaines nouvelles fonctionnalités alimentées par l'intelligence artificielle. Des fonctionnalités qui sont encore assez boudées, si l'on en croit le patron de la plateforme !

Les utilisateurs de LinkedIn hésitent à faire usage de l'IA

Le patron de LinkedIn, Ryan Roslanky vient de se livrer, durant une interview menée avec le journal Bloomberg. Et l'on y apprend certaines choses intéressantes, comme le fait que l'option IA mise en place par la plateforme afin d'aider à écrire des messages n'est à cette heure pas très courue.

Et ce, pour une raison de crédibilité. « Souvent, lorsque quelque chose semble avoir été produit par l'IA de manière très évidente sur la plateforme, le reste de la communauté vous interpelle. Si vous êtes critiqué sur X ou TikTok, c'est une chose. Mais lorsque vous êtes critiqué sur LinkedIn, cela a un impact réel sur votre capacité à créer des opportunités économiques pour vous-même » explique-t-il.

LinkedIn utilise l'intelligence artificielle pour améliorer la sécurité

« Les gens observent la communauté et s'ils utilisent des outils d'IA, ils reviennent en arrière et s'assurent qu'il y a une touche humaine et authentique en plus » ajoute-t-il. Par ailleurs, si LinkedIn veut pouvoir proposer de l'intelligence artificielle, la plateforme en fait elle-même usage pour mieux détecter les faux profils qui pourraient être créés.

« Nous utilisons évidemment l'IA pour essayer de détecter les faux profils lorsqu'ils sont créés - et il y a beaucoup de traits évidents dans un faux profil » résume Ryan Roslanky dans le même entretien.

Firefox se bonifie doucement dans sa nouvelle version

MOZILLA est en train de déployer la mise à jour de Firefox en version 140. Cette dernière apporte quelques nouveautés.

Rien de révolutionnaire dans Firefox 140. Cette nouvelle mouture propose quelques ajustements concrets pour optimiser la navigation. Il s'agit surtout de fournir de déployer plusieurs nouveautés au sein de la version à support étendu.

Quelques ajustements bienvenus

L'une des nouveautés les plus marquantes récemment introduites au sein de Firefox concerne certainement l'option d'affichage les onglets à la verticale. Les développeurs apportent ici un peu de souplesse avec la possibilité de redimensionner la section des onglets épinglés, que ce soit en mode réduit (icônes) ou étendu

Autre nouveauté, l'internaute peur désormais de libérer manuellement de la mémoire occupée par les onglets inactifs. La gestion automatique n'est pas toujours optimale, pour cette raison, une nouvelle option apparaît dans le menu contextuel des onglets. la page ainsi déchargée ne consomme plus de ressources jusqu'à ce qu'elle soit de nouveau sélectionnée. Firefox 140 simplifie l'ajout de moteurs de recherche personnalisés. Un clic droit dans un champ de recherche compatible permet désormais d'ajouter le moteur au navigateur, avec la possibilité de lui assigner un mot-clé pour un accès rapide via la barre d'adresse. Ce moteur pourra ensuite être configuré par défaut au sein des paramètres.

Windows 11 : bientôt plus de contrôle sur l'affichage des indicateurs système

MICROSOFT teste une nouvelle option permettant de modifier l'emplacement des indicateurs système comme le volume ou la luminosité. Une amélioration attendue de longue date.

Jusqu'à présent, lorsque vous cliquiez sur les icônes de réglage dans la zone de notification ou que vous utilisiez les touches dédiées du clavier, les indicateurs système de Windows 11 s'affichaient automatiquement en bas au centre de l'écran, sans possibilité de les déplacer.

Une contrainte d'interface régulièrement critiquée, notamment lorsque ces éléments venaient masquer du contenu affiché à cet endroit précis.

Mais hauts les cœurs ! Microsoft s'apprête enfin à corriger le tir avec une option permettant de repositionner ces encadrés dans des zones moins intrusives de l'écran.



Des notifications moins visibles, mieux intégrées à l'interface

Si vous avez téléchargé les builds 26200.5661 (KB5060838, canal Dev) ou 26120.4452 (KB5060836, canal Beta), vous devriez enfin pouvoir déplacer ces indicateurs en haut à gauche ou en haut au centre de l'écran. Le réglage se trouve dans les paramètres, sous Système > Notifications > Position de la fenêtre contextuelle.

À noter que Windows 11 ne permet pas de positionner ces éléments dans le coin supérieur droit, probablement pour éviter toute interférence avec les boutons de gestion des fenêtres (réduire, agrandir, fermer).

Ce changement concerne les indicateurs système temporaires qui s'affichent à l'écran lors d'une interaction matérielle ou logicielle – modification du volume, réglage de la luminosité, activation du mode avion, etc. – et vient répondre à des retours récurrents sur leur emplacement jugé peu ergonomique.

Tout vient donc à point à qui sait attendre. Un jour, peut-être aurons-nous aussi le droit de repositionner la barre des tâches en haut de l'interface… ou même, soyons fous, à gauche ou à droite de l'écran.

En attendant, ces builds en test apportent également une nouvelle page d'accueil pour Recall, des options de personnalisation supplémentaires dans le menu Démarrer, et la reprise progressive des actions IA dans l'Explorateur de fichiers.

Windows 11 de Microsoft redéfinit l'expérience utilisateur avec une interface repensée, des widgets personnalisables et une intégration renforcée de Microsoft Teams. Chaque innovation vise à optimiser et enrichir l'utilisation quotidienne de votre appareil. Que vous soyez professionnel, créateur ou utilisateur lambda, Windows 11 répond à vos besoins en alliant efficacité et plaisir d'utilisation.

HP lance WXP : une approche innovante de la gestion IT en entreprise



Fort d'innovation depuis sa création, HP a franchi une nouvelle étape le 2 juin dernier en lançant Workforce Experience Platform, ou WXP. Cette solution innovante vise à transformer profondément les services informatiques des entreprises, dans un contexte où le travail hybride devient une norme, mais aussi une difficulté complexe à gérer. Loin d'être un simple outil de supervision, WXP s'impose comme une plateforme intégrée, proactive et centrée sur l'humain, couvrant l'ensemble du parc informatique, du poste de travail individuel aux équipements collectifs. Voici tout ce qu'il faut savoir.

On doit tous composer avec l'intelligence artificielle : ici, HP a fait le choix de s'en servir pour l'analyse prédictive : Workforce Experience Platform permet non seulement de suivre l'état des appareils et de réduire les dysfonctionnements, mais aussi d'optimiser la sécurité, d'améliorer l'expérience utilisateur et d'accroître la productivité des collaborateurs. « Aujourd'hui, les employés d'une entreprise utilisent de nombreux outils sans cohérence globale », explique Vincent Thura, Chef de produit Services chez HP. « Avec WXP, nous recentralisons tous les services dans un seul environnement intégré. »

WXP, une solution qui permet d'anticiper les problèmes informatiques

De nos jours, les environnements IT n'ont jamais été aussi complexe. « Le monde est hybride, fragmenté. Notre mission est d'aider les DSI à orchestrer cet écosystème, quel qu'il soit », explique Vincent Thura. Grâce à des algorithmes performants et la collecte de données via des agents intelligents, WXP peut repérer des signes précurseurs d'incidents – comme une batterie en fin de vie, un logiciel obsolète ou des crashs récurrents – et intervenir sans attendre qu'un utilisateur lève la main. Cette capacité à traiter les problèmes en amont décharge les équipes IT, souvent sursollicitées lorsque les employés tardent à signaler les dysfonctionnements.

« En croisant toutes ces sources, on permet aux administrateurs d'anticiper les problèmes, plutôt que d'y réagir a posteriori. Cette démarche change profondément la perception des employées sur un service IT. Ils se disent : "Tiens, mon service IT est capable d'identifier un problème et de venir m'aider, avant même que je ne l'ai signalé." » Résultat : un système plus fluide, une productivité renforcée et une meilleure perception du service informatique en interne.

Une solution tournée vers l'efficience et la durabilité

WXP a d'ailleurs d'autres atouts dans sa manche. Par exemple, la solution de HP facilite le suivi énergétique des équipements et favorise l'usage de matériel reconditionné. Elle fonctionne aussi en synergie avec d'autres services HP, tels que MDS (Managed Device Services) ou MPS (Managed Print Services), pour offrir une expérience cohérente et personnalisée.

Bien que sa fonction soit complexe - celle d'unifier toutes les solutions d'un environnement IP, même quand elles viennent d'autres marques que HP - le déploiement de WXP reste finalement très simple et repose sur un accompagnemen

t sur mesure : HP intervient à toutes les étapes, de la mise en œuvre technique à la gestion du changement. « Notre approche repose avant tout sur l'écoute du client. Chaque projet démarre par une compréhension claire de sa situation : où en est-il, quelles sont ses priorités, quels sont ses freins, ses inquiétudes ? Il ne s'agit pas simplement de démontrer les qualités techniques d'un produit, mais d'apporter une réponse concrète à des problématiques réelles, » détaille Vincent.

Sécurité, conformité et évolutivité

WXP accorde également une importance capitale à la sécurité. Toutes les données sont hébergées en Europe, via AWS en Allemagne, garantissant leur conformité avec les standards réglementaires en vigueur. Déjà doté d'une feuille de route jusqu'en 2026, HP prévoit d'élargir les capacités de WXP à de nouveaux périphériques utilisés au quotidien, comme les stations d'accueil ou les écrans. « Nous continuons d'enrichir la plateforme via des acquisitions stratégiques de technologies et brevets pertinents. Par exemple, nous réintégrons une solution de cybersécurité innovante qui permet, même sur des PC éteints ou déconnectés d'Internet, de localiser, bloquer ou effacer des appareils à distance — une fonctionnalité unique sous Windows. »

L'ensemble est déjà disponible en français et les entreprises qui souhaitent tester WXP sont accompagnées d'un interlocuteur HP.

Workforce Experience Platform représente bien plus qu'un simple outil de gestion : c'est une vision renouvelée et centrée sur l'utilisateur, permettant aux entreprises de tester la solution avant d'envisager un déploiement complet. Une nouvelle ère pour les services IT, proactive, intégrée et résolument tournée vers l'avenir.

Adobe déploie deux agents d'IA pour transformer le support client et l'analyse marketing

ADOBE renforce son offre d'intelligence artificielle avec le lancement de deux agents : Product Support Agent et Data Insight Agent. Ils sont conçus pour automatiser le support technique et simplifier l'analyse marketing. Adobe a annoncé le lancement de « Product Support Agent », un agent d'intelligence artificielle destiné à améliorer l'efficacité opérationnelle des équipes marketing et expérience client (CX). Basé sur la technologie Adobe Experience Platform Agent Orchestrator, cet outil permet d'automatiser les tâches répétitives liées au dépannage et de gérer des cas complexes.Il vise ainsi à libérer les équipes des opérations courantes pour leur permettre de se concentrer sur des activités plus stratégiques.

Adobe Photoshop intègre son premier agent IA

Un agent capable de résoudre les problèmes en temps réel

Product Support Agent peut intervenir en temps réel pour résoudre un large éventail d'incidents, notamment des erreurs système, des dysfonctionnements de flux de travail ou encore des problèmes de configuration. Il fournit des recommandations issues de la documentation officielle afin de permettre aux utilisateurs de résoudre eux-mêmes leurs difficultés sans passer par une assistance humaine. L'agent collecte également les informations de session, les journaux et les méta-



données nécessaires pour créer des demandes d'assistance contextualisées. Il permet en outre de suivre l'évolution de ces demandes en temps réel, sans devoir se connecter à un portail spécifique.

Jusqu'à 1974, il était illégal pour les laids et les handicapés d'apparaître en public dans plusieurs villes américaines !



DEPUIS la fin des années 1860 jusqu'aux années 1970, plusieurs villes américaines ont adopté une loi appelée ugly law qui interdit les personnes handicapées et moches d'apparaître en public. Le but de cette loi était apparemment de préserver la qualité de vie de la communauté.
La première apparition de cette loi était à San Francisco, en Californie, en 1867. Ça s'est ensuite propagé dans plusieurs villes. Chicago a été la dernière ville à abroger cette loi en 1974.

Le phénomène des traînées blanches laissées par les avions dans le ciel ?



ON CONSTATE parfois des traces dans le ciel laissées par les avions lorsqu'ils sont en plein vol, ces traces sont sous forme d'une traînée blanche, cette traînée est en effet constituée de cristaux de glace microscopiques créés par la condensation de la vapeur d'eau produite lors de la combustion du kérosène. Cette vapeur d'eau se transforme très rapidement en cristaux à cause de la température de l'atmosphère. La durée de ces traînées varie en fonction de l'ensoleillement et du taux d'humidité dans l'atmosphère. Si l'air est sec et ensoleillé, les cristaux vont s'évaporer rapidement mais si l'air est humide et qu'il fait froid, les cristaux vont rester sous cette forme pendant plusieurs dizaines de minute avant de redevenir de la vapeur.
Alors si vous constatez une traînée blanche persistante derrière un avion, un conseil, rentrez vite votre linge .

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Boeing va enfin pouvoir intensifier la production de son 737 MAX



BOUFFÉE D'OXYGÈNE
Le régulateur de l'aviation américain autorise Boeing à augmenter la production de son 737 MAX, signe d'un regain de confiance envers le constructeur après des années de crise et de surveillance.



Enfin un signal positif pour Boeing. L'Agence fédérale américaine de l'aviation (FAA) a autorisé vendredi le constructeur à augmenter le rythme de production de son avion phare, le 737 MAX. Cette décision marque un tournant après plusieurs années de surveillance renforcée et de contraintes industrielles.
Selon une source proche du dossier, Boeing pourra désormais assembler jusqu'à 42 appareils par mois, contre 38 précédemment. La FAA précise que cette hausse, qualifiée de « légère », fait suite à des examens approfondis des chaînes de production. « Les inspecteurs de sécurité de la FAA ont procédé à des examens approfondis des chaînes de production de Boeing afin de s'assurer que cette légère augmentation du rythme de production se fera en toute sécurité », a déclaré le régulateur, soulignant que « notre surveillance directe des processus de production de Boeing […] n'a pas changé ».

Un tournant pour un programme sous tension

L'agence a également assuré que son personnel de sécurité reste mobilisé malgré la paralysie budgétaire qui affecte les Etats-Unis depuis début octobre. Cette annonce vient lever une limite fixée en janvier 2024, après l'incident survenu à bord d'un vol d'Alaska Airlines, lorsqu'une porte s'était détachée d'un 737 MAX 9. Cette autorisation représente une bouffée d'air pour Boeing, qui peine à redresser ses comptes après six années de pertes consécutives. Le 737 MAX reste au cœur de sa stratégie commerciale, ses résultats financiers dépendant largement du volume de livraisons.
Depuis les catastrophes aériennes de 2018 et 2019 impliquant des 737 MAX 8 – qui avaient fait 346 victimes –, la FAA a profondément revu ses procédures de certification. L'agence, critiquée à l'époque pour sa proximité avec Boeing, maintient désormais une surveillance accrue sur les lignes d'assemblage du constructeur.

Sécurité et discipline de production

Face à cette reprise de cadence, Boeing assure vouloir avancer prudemment. Un porte-parole a déclaré que l'entreprise travaillerait avec ses fournisseurs « pour augmenter la production de manière disciplinée », tout en précisant que la priorité restera « la sécurité et la qualité ». Depuis fin septembre, la FAA a également commencé à rendre à Boeing une partie de son autonomie, en l'autorisant à certifier elle-même certains 737 MAX, une première depuis 2019. Cette décision, bien que limitée, montre que le régulateur reconnaît les progrès réalisés par le constructeur américain. Pour Boeing, elle marque une étape clé vers un retour à la normale après des années de turbulences industrielles et réglementaires.

Etats-Unis : Jugé pour avoir mal utilisé l'IA dans ses plaidoiries, un avocat récidive… pour sa propre défense

LA COUR suprême américaine a sanctionné un avocat de New York qui utilisait l'intelligence artificielle dans ses dossiers sans vérifier la véracité des informations. Un avocat de New York (Etats-Unis) vient d'être sanctionné par la cour suprême américaine à cause de l'intelligence artificielle. À plusieurs reprises, il a utilisé l'IA pour rédiger de fausses citations juridiques qu'il utilisait dans ses dossiers, rapporte 404Média. Cette affaire a débuté par un banal conflit familial concernant un prêt impayé. Micheal Fourte, avocat de la défense, avait surpris le plaignant et ses avocats en utilisant « des citations inexactes dans le mémoire d'opposition des défendeurs, qui semblaient avoir été "hallucinées" par un outil d'IA », comme l'explique le juge de la cour suprême. Ce dernier précise également que l'avocat avait également utilisé de fausses références à des affaires déjà jugées.

"La course-poursuite la plus lente de tous les temps": il tente de fuir la police avec quatre pneus crevés

Le criminel Euton Rook, 42 ans, fait le buzz avec sa tentative d'évasion ratée. En tentant de fuir la police, il a atteint une vitesse de seulement 8 à 16 km/h dans une voiture aux pneus crevés.

Le conducteur, Euton Rook, voleur à l'étalage multirécidiviste, avait été repéré à Swarkestone, dans le Derbyshire, alors qu'il tentait d'échapper aux policiers avant qu'une herse de la police ne fasse éclater les quatre pneus de sa voiture.
Mais Rook a continué à traverser le village dans ce que la police a appelé "l'une des poursuites les plus lentes jamais vues dans le Derbyshire", avant d'être finalement arrêté.
La police a ajouté que Rook avait fini par percuter une barrière, entrant en collision avec une voiture de police et blessant l'officier qui conduisait.



Ville éponge: la végétalisation urbaine pour réduire le risque d'inondation et augmenter la biodiversité

Les zones végétalisées en ville pourraient réduire le risque d'inondation et augmenter la biodiversité en région urbaine. C'est le constat d'une équipe de chercheurs qui se sont penchés sur le concept de "sponge cities" (villes éponges).



La biodiversité est confrontée à des défis sans précédent liés à l'urbanisation, notamment les vagues de chaleur extrêmes, la pollution et la perturbation des cycles de l'eau". Face à cette crise, les espaces verts urbains, tels que les parcs, les lacs ou encore les forêts, jouent un rôle essentiel pour les écosystèmes, mais aussi pour le bien-être des habitants.

C'est dans ce sens que des chercheurs de l'Académie chinoise des sciences (CAS) au Centre de recherche pour les sciences éco-environnementales, dans le district de Haidian à Pékin, en Chine, travaillent sur le concept des "sponge cities" (villes éponges). Dans une étude publiée dans la revue scientifique Cell Reports Sustainability le 27 janvier 2026, les chercheurs reviennent sur les mécanismes par lesquels la construction de villes-éponges améliore considérablement la diversité végétale urbaine.

Les "sponges cities", un concept né pour réduire les risques d'inondation en zones urbaines

Le concept des villes éponges est né sous l'impulsion de Yu Kongjian, un architecte chinois devenu une référence de l'urbanisme durable et de la nature en ville. "Le programme des villes éponges de Chine qui est la plus vaste initiative mondiale de réaménagement des espaces verts urbains visant à atténuer les inondations et la pollution, recèle un potentiel sous-estimé pour la restauration des communautés végétales", expliquent les chercheurs en introduction de leurs travaux.

Le but des villes éponges est de mieux gérer les eaux de pluie (en la stockant et en la réutilisant, ce qui permet de limiter les inondations), mais aussi d'améliorer la biodiversité urbaine. "Cette initiative nationale s'inspire des processus naturels du cycle de l'eau pour réguler les eaux pluviales grâce à des infrastructures vertes, jardins de pluie, noues de drainage, revêtements perméables et restauration des zones humides, afin d'atténuer les inondations urbaines, d'améliorer la qualité de l'eau et de renforcer la résilience écologique", détaillent les chercheurs dans un communiqué publié ce 3 février 2026. En un mot, l'eau est absorbée, stockée et réutilisée.

Pour calculer les bénéfices de ce type d'infrastructures, les chercheurs se sont basés sur la ville de Wuxi, dans l'est de la Chine. Dans cette commune, une zone de 22,27 kilomètres carrés a été définie comme "zone de démonstration". Au total, "1 973 installations d'infrastructures vertes de villes éponges et 58 projets connexes ont été mis en œuvre entre 2020 et 2023".

Des pistes concrètes pour renforcer la résilience écologique des villes asiatiques subtropicales/tropicales

Après analyse, les chercheurs ont constaté que "la diversification des espèces végétales dans des aménagements tels que les jardins de pluie et les noues de biorétention peut augmenter la richesse végétale de plus de 50 %". Selon les auteurs, cela confirme les villes éponges "comme outil de promotion de la nature urbaine au-delà de sa fonction principale de contrôle des inondations".

Qu'est-ce que les noues de biorétention ?

Les noues sont des fossés végétalisés, souvent situés le long des voies de circulation ou au sein d'espaces publics. Une noue est "destinée à recueillir, transporter et filtrer les eaux pluviales tout en favorisant l'infiltration. Peu profondes et en pente douce, elles s'intègrent facilement aux espaces", explique aquagir, le programme dédié à l'eau de la Banque des Territoires. La "biorétention est une méthode de gestion des eaux pluviales qui

consiste à utiliser des zones aménagées pour capter les eaux pluviales et les retenir afin de permettre leur infiltration dans le sol ou leur assimilation", explique le Québec Vert, une organisation qui vise à soutenir l'adaptation aux changements climatiques.

Si cette piste est prometteuse et semble faire ses preuves pour réduire les risques d'inondations, les chercheurs appellent toutefois à "une collaboration transdisciplinaire pour atteindre trois objectifs clés : intégrer les espaces verts des villes éponges dans les réseaux écologiques à l'échelle de la ville ; concevoir une telle infrastructure verte pour un usage multifonctionnel ; et exploiter les espaces verts linéaires (par exemple, le long des routes et des rivières) comme corridors écologiques potentiels".

Dans leur conclusion, les auteurs estiment que "ces observations offrent des pistes concrètes aux villes asiatiques subtropicales/tropicales pour renforcer leur résilience écologique face à une urbanisation rapide".

Alerte rouge: dans le sud de l'Espagne, les autorités évacuent plus de 3 000 personnes avant de très fortes pluies

PLUS de 3 000 personnes ont été évacuées par précaution dans le sud de l'Espagne où la plupart des écoles resteront fermées en raison des pluies "exceptionnelles" attendues mercredi, ont annoncé les services de secours.

"Évacuations préventives de plus de 3 000 personnes dans des zones inondables", pouvait-on lire sur les comptes X des services de secours des provinces espagnoles de Cadiz, Jaen et Malaga ce matin. Une partie du sud de l'Espagne et plusieurs régions du Portugal sont en état d'alerte en raison des fortes précipitations attendues sur la péninsule ibérique, les autorités craignant d'importants dégâts.

En Espagne, l'Aemet, l'agence météorologique nationale, a émis une "alerte rouge", le niveau le plus élevé, pour ce mercredi dans les zones de Cadix et de Ronda, mettant en garde contre "un danger extraordinaire" et de "possibles inondations et crues" à cause de la dépression Leonardo. Les massifs de Grazalema, Ronda et la zone du détroit de Gibraltar sont également en alerte rouge.

Les "précipitations seront exceptionnelles", aggravant le risque de "possibles glissements de terrain, d'inondations et de crues", a averti Aemet sur X.

Le président de région Juan Manuel Moreno a, dès mardi, appelé à une "extrême prudence" et au "bon sens". Les déplacements sont déconseillés, de même que sortir de chez soi dans les zones qui pourraient être touchées.

Sauf dans la province d'Almería, les écoles resteront fermées et des militaires de l'unité spéciale de secours (UME) vont se déployer dans la région en renfort.

Souvenirs douloureux

L'Espagne reste meurtrie par les inondations catastrophiques d'octobre 2024, qui avaient fait plus de 230 morts, principalement dans la région de Valence (est). Une personne était également morte en Andalousie. La péninsule ibérique est en première ligne concernant le dérèglement climatique, enchaînant depuis plusieurs années des vagues de chaleur de plus en plus longues et des épisodes de fortes pluies de plus en plus fréquents.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'amnésie décrit la perte partielle ou globale de la mémoire. Elle peut être temporaire ou définitive. Quelles formes peut-elle prendre ? Comment la détecter ? Existe-t-il des traitements pour retrouver la mémoire ?

Amnésie : définition, types, causes, comment la soigner ?

QU'EST-CE QU'UNE AMNÉSIE ?
Perte partielle ou totale de la mémoire, l'amnésie peut être de deux types :

amnésie antérograde :
touchant des faits récents
amnésie rétrograde : si la personne atteinte ne se souvient plus de ses acquisitions plus anciennes.
Amnésie antérograde
L'amnésie est dite antérograde lorsque le sujet ne parvient pas à se souvenir d'événements récents et éprouve des difficultés à acquérir de nouvelles connaissances. C'est notamment le cas dans les troubles de stress post-traumatiques.

Amnésie rétrograde et antérograde : c'est quoi, causes
L'amnésie est un trouble neuropsychologique désignant la perte partielle ou totale de la mémoire. Elle peut être rétrograde ou antérograde. Quelles significations ? Quelles causes ? Suite à Alzheimer ? Quels traitement ? Peut-on en guérir ? Le point avec le Dr Hugo Bottemanne, psychiatre.

Amnésie rétrograde
L'amnésie rétrograde désigne le fait de ne plus se souvenir de faits anciens.

Amnésie lacunaire
L'amnésie lacunaire, ou sélective, désigne la perte de mémoire d'un événement précis. Très souvent, elle ne dure que quelques heures.

Amnésie dissociative (ou psychogène)
L'amnésie dissociative, ou psychogène, est une forme d'amnésie rétrograde qui survient généralement à la suite d'un événement traumatisant.

Amnésie partielle
L'amnésie est qualifiée de partielle lorsque la perte de mémoire n'est pas totale. On se souvient de certains souvenirs mais on en occulte d'autres.

Amnésie infantile
L'amnésie infantile désigne le fait de ne pas avoir de souvenirs avant l'âge de 3 ans et très peu jusqu'à l'âge de 6 ans.

Quelles **sont les causes d'une amnésie ?**
L'amnésie peut avoir diverses origines. Elle peut avoir été déclenchée par une pathologie organique (lésion cérébrale, traumatisme crânien, maladie neurologique...) ou fonctionnelle (troubles psychologiques, stress post-traumatique, maladie psychiatrique...).

Quels sont les symptômes d'une amnésie ?
L'amnésie se manifeste par une perte de mémoire qui varie en fonction du type d'amnésie. "Par exemple, si le sujet ne se souvient pas de son enfance, cela fait évoquer une amnésie rétrograde. À l'inverse, dans l'amnésie antérograde, la personne se souvient des événements anciens mais oublie des informations plus récentes ou nouvelles. Le sujet a également tendance à se répéter, à perdre la notion du temps et de l'espace et à peut se retrouver dans un état de confusion", indique le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Tests pour diagnostiquer une amnésie
La perte de mémoire est évaluée grâce à des tests très complets qui permettent également une étude du langage et de l'attention. Ils durent 2 heures.
→ Le Mini-Mental State Examination (MMS) ou Test de Folstein : d'une durée de 15 minutes, ce test permet d'étudier l'orientation, le langage, l'apprentissage, l'attention au calcul, la récupération le calcul, le fait de savoir former une phrase. Ce n'est pas un test de diagnostic mais de dépistage.
→ Le test des 5 mots de Dubois : ce test permet d'évaluer la mémoire épisodique. Il consiste à faire apprendre 5 mots au patient avec un indice en lui faisant remarquer à quelle catégorie sémantique il appartient. "Par exemple, l'aubergine est un légume, on va cacher la liste et lui redemander les 5 mots. S'il en manque, on pourra l'aider en citant la sémantique du mot manquant (légume). Après une tâche interférente, on lui redemandera les mots appris", précise la neuro-gériatre.
→ Le test de Grober et Buschke : il permet de tester la mémoire épisodique verbale. Le test comprend 16 mots appartenant à 16 catégories sémantiques différentes. Le patient doit retrouver les mots après lui avoir donné des indices.
→ Le test de langage DO80 : ce test consiste à montrer 80 images au patient qui doit les dénommer.

"Ces tests doivent s'accompagner d'un examen clinique complet, d'une imagerie cérébrale (IRM) et d'un bilan sanguin complet avec des dosages pouvant indiquer des troubles de la mémoire (par exemple une hypothyroïdie)", ajoute la spécialiste.

Traitements : comment retrouver la mémoire ?
Le traitement va dépendre de la cause de l'amnésie. "Dans certaines pathologies dégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson, les troubles de la mémoire sont irréversibles, bien qu'il existe des traitements permettant de ralentir leur évolution, explique le Pr Emmanuelle Duron. En revanche, toute maladie pouvant être guérie doit être traitée. Par exemple, s'il s'agit d'une hypothyroïdie, d'une dépression, le traitement de la cause va permettre d'améliorer les symptômes et par conséquent, de retrouver la mémoire."

Tension artérielle : définition, normale, élevée, basse

LA TENSION ARTÉRIELLE (ou pression artérielle) correspond à la force exercée par le sang sur les parois des artères. Qu'est-ce qu'une tension systolique et diastolique ? Quels chiffres quand la tension est normale ? Elevée ? Basse ? Quelles sont les normes selon l'âge ? Homme/femme ? Définition, tableaux des mesures...

Définition : qu'est-ce que la tension artérielle ?
La pression (ou tension) artérielle correspond à la pression exercée par le sang, pompé par le cœur, contre les parois des artères. La pression artérielle est définie comme une force qui permet de faire circuler le sang à travers tous les organes. Elle est déterminée par deux valeurs la pression artérielle systolique, valeur la plus élevée et la pression artérielle diastolique, la moins élevée. Les valeurs de pression artérielle sont indiquées par deux nombres dont l'unité est le millimètre de mercure (mmHg). Pour faire simple :
→ Le chiffre du haut (le plus élevé) est la pression du sang lorsque le cœur se contracte = pression ou tension systolique
→ Le chiffre du bas (le moins élevé) est la pression du sang dans les artères quand le cœur se relâche = pression ou tension diastolique



C'est quoi la tension artérielle systolique ?
La pression artérielle systolique, correspond à la valeur de la pression artérielle au cours de la contraction ventriculaire cardiaque, ou systole. C'est la pression présente dans les vaisseaux au moment où le cœur se contracte. La pression systolique correspond à la valeur la plus haute : par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 13.

C'est quoi la tension artérielle diastolique ?
La pression artérielle diastolique correspond à la valeur de la pression artérielle au moment de la de la relaxation ventriculaire cardiaque ou diastole. Cette pression est celle qui existe dans les artères entre 2 contractions cardiaques, pendant la phase de relâchement et de remplissage du cœur. La pression diastolique correspond au chiffre le plus bas.
Par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 8.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE MENDES
COMMUNE DE SIDI LAZREG

MISE EN DEMEURE N 01

Objet du marché : إنجاز مقر جديد لبلدية سيدي لزرق –الشطر الثاني

Vu le marché N 07/2024 approuvé le 22/05/2025 .

- **Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N 07/2024 en date du 25/05/2025 .**
- **Vu le PV de constat Vers le lieu du projet du 08/01/2026 .**

Compte tenu de l'absence totale de ressources humaines et matérielles, du non-respect du calendrier d'exécution et du retard enregistré dans les travaux , l'avertissement N° 01 est adressé à l'opérateur économique **ETBPH BESSEGHIR BENATIA Adresse de la société : CITE BENOUADAH SADEK MENDES**

En conséquence, si les réserves susmentionnées ne sont pas levées dans un délai de 08 jours, les mesures prévues par la loi sur les marchés publics seront appliquées.

Le Jeune Indépendant du 14/02/2026 / ANEP 2631002425

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'AIN EL – TURCK
COMMUNE DE BOUSFER
N°01/2026

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALOUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communale de Bousfer lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Conformément **aux dispositions des articles 40,42, et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015** portant réglementation des marchés Publics et des délégations du service public.et les articles **36-37-38-39 de la loi 23/12 du0 5-08-2023 2023**fixant les règles générales relatives aux marché publics . Concernant :

Projet n 01 ; Travaux de bituminage de voies urbaines au lotissement 331 lots wadit y compris travaux d'aménagement.

Projet n 02 ; Aménagement urbain à travers la commune de Bousfer

Les entreprises qualifiées en **travaux public catégorie (04) et plus activité principale pour le projet n 01 et catégorie 05 et plus pour le projet n 02** intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés de la commune de Bousfer (à l'adresse suivante : Commune de Bousfer Bd Ben BadisBousfer) contre le paiement de 5.000,00 DA auprès les services du trésorier inter communal d'AIN EL TURCK.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

–DOSSIER DE CANDIDATURE :

- la déclaration de candidature (selon model joint) remplie, datée et signée.
- La déclaration de probité (selon model joint) remplie, datée et signée.
- Une copie du registre de commerce.
- Certificat de qualification et de classification en cours de validité **04 et plus pour le projet n 01 et catégorie 05 et plus pour le projet n 02,** activité principale **travaux public**
- Extrait de rôle en cour de validité doit être apuré ou avec échéance de paiement.
- Extrait du casier judiciaire en cour de validité .
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Mis à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH en cours de validité
- Les références bancaires et les bilans fiscaux des trois derniers exercices -(-2022-2023-2024-), dûment visés par les impôts ou commissaire aux comptes.
- La liste des moyens matériels+cartes grises au nom de propriétaire avec assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant, et des factures d'achat et un PV d'inventaire visé par un expert pour les moyens matériels non roulant.
- La liste des moyens humains (encadrement destiné au projet avec une liste nominative de moyens humain déclarée à la CNAS+diplome
- Référence professionnelles : justifiées par des attestations de bonne exécution de travaux de même nature délivrées par les Maîtres de l'ou…ge publics.
- Attestation de dépôt des comptes des fonds sociaux pour les sociétés délivrée par le centre des registres de commerce (SARL ou EURL…) (attestation de solvabilité)
- Les statuts pour les sociétés

-OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire daté et signé.
- Le cahier des charges, signé et paraphé avec la mention « lu et accepté » écrite à la main.
- Un planning de réalisation des travaux établit par le soumissionnaire.
- Un mémoire technique justificatif : ce mémoire doit être préparé par l'entrepreneur et contenu : Le planning de réalisation des travaux ; La liste des moyens matériels et des moyens humains ; Le statut pour la société ; les diplômes d'encadrement destiné au projet ;les obstacles potentiels qui peuvent être rencontrés durant la réalisation du projet ; et tout procédure prise par l'entrepreneur pour respecter les exigences du cahier des charges.

– OFFRE FINANCIERE :

L'enveloppe relative à cette offre contient les pièces suivantes (documents remplies et signées et paraphées).

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) ;
- Devis quantitatif estimatif remplis et visé.
- Un bordereau des prix unitaires remplis et visé.

Les offres doivent déposer au bureau de secrétariat de l'assemblée populaire et communale de BOUSFER.

Chaque Offres est insérée dans une enveloppe fermé et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre indiqués ci-dessus-ainsi que la mention **Dossier de candidature»** ou **«offre technique»** ou **«offre financière»** selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « **soumission à ne pas ouvrir –avis d'appel d'offre N° 01/2026**

Projet n 01 ; Travaux de bituminage de voies urbaines au lotissement 331 lots wadit y compris travaux d'aménagement.

Projet n 02 ; Aménagement urbain à travers la commune de Bousfer

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15) –à compter de la première parution du présent avis dans les presses nationaux ou le BOMOP.

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP avant **12h00.**

La séance d'ouverture des plis se tiendra le même jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14H00** les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister,si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour **ouvrable** suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse **nationale** ou le BOMOP.

Mr le Président de L'A.P.C

Le Jeune Indépendant du 14/02/2026 / ANEP 2631002200

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° :414024000016216

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ainsi que les dispositions de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction des équipements publics de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°:64 /DEP/WA/2025, **REALISATION D'UNE POLYCLINIQUE A RAHMANIA.**
Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché susvisé est attribué provisoirement à l'entreprise :

Pli n°	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai D'exécution	Note technique	Observation
05	SARL GURRAH MOHAMED NIF : 180173101006191	184.985.857,00 DA	184.985.857,00 DA	10 Mois	59.86	MOINS DISANT

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres auprès des services de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.

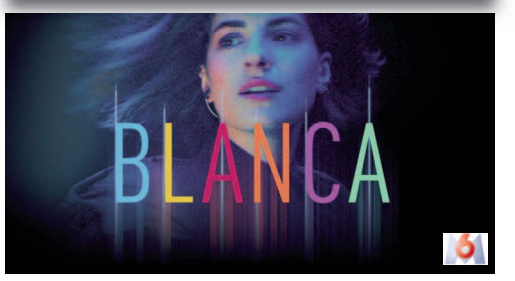
Le Jeune Indépendant du 14/02/2026 / ANEP 2616004606















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Jeu France - 2026 — TF1
Le dernier cercle

21h00 Jeux olympiques de Milan - 2026 — France 2
Ski acrobatique. Short-track

21h00 Série policière Italie - 2026 — M6
Blanca

20h55 Rugby : Top 14 Saison 2025 — CANAL+
Toulon / Clermont-Auvergne

20h45 Série humoristique — W9
France - 2026
La petite histoire de France

20h55 Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2003
Kill Bill : Volume 1

21h05 Téléfilm — 6ter
France
Les Capone se marient

21h00 Drame Etats-Unis - Canada - 2024 — CINE + PREMIER
Here. Les plus belles années de notre vie

21h00 Rugby : Pro D2 — CANAL+ SPORT
Rugby

21h00 Comédie romantique - 2025 — CINE CINEMA
L'amour, c'est surcoté

20h50 Film d'aventures — CANAL+ family
Etats-Unis - 2013
Jack le chasseur de géants

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis - 2009
Monk

21h00 la chaine ACTION



Comédie (Etats-Unis - 2016)

Mise à l'épreuve 2

À Miami, l'atmosphère est électrique alors qu'Antonio Pope (Benjamin Bratt), un criminel redouté, ordonne l'assassinat d'un homme, consolidant ainsi son emprise sur le milieu. Pendant ce temps, à Atlanta, Ben Barber (Kevin Hart), une recrue enthousiaste mais maladroite de la police, compromet une mission d'infiltration menée par son mentor, James Payton (Ice Cube). Malgré ce faux pas, leur détermination les pousse à découvrir une clé USB contenant des informations cruciales, les reliant à AJ, un hacker travaillant pour Pope.

22h30

Film d'action (Etats-Unis - 2007)

Transformers

Dans "Transformers", un film d'action et de science-fiction sorti en 2007, nous faisons la connaissance de Sam Witwicky (interprété par Shia LaBeouf), un lycéen timide et maladroit qui aspire à sortir de sa coquille et à vivre des aventures palpitantes. À l'occasion de son anniversaire, son père lui offre enfin sa première voiture, un modèle d'occasion que Sam croît être un simple véhicule. Cependant, il ne tarde pas à découvrir que sa nouvelle voiture n'est pas ce qu'elle semble être : il s'agit d'un Transformer, un robot extraterrestre capable de prendre l'apparence d'une machine. Ce robot, nommé Bumblebee, va devenir son précieux allié dans un conflit qui dépasse son imagination.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:44	12:43	15:43	18:08	19:33

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:49	12:48	15:49	18:13	19:37

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:03	13:02	16:04	18:28	19:52

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:53	12:53	16:00	18:24	19:44

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:10	13:09	16:10	18:35	19:59

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:14	13:14	16:15	18:40	20:03

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:17	13:17	16:19	18:43	20:07

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8417 – SAMEDI 14 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	10°
Oran	15°	9°
Constantine	12°	6°
Ouargla	20°	12°

CINQ MILLIONS DE PLANTATIONS EN 24 HEURES

Une mobilisation nationale sans précédent

L'Algérie s'apprête à vivre, aujourd'hui, une journée placée sous le signe de l'engagement du citoyen et de la conscience écologique. Forte du succès de la précédente opération, qui avait permis la plantation de plus d'un million d'arbres à travers le pays, la nouvelle campagne nationale de reboisement vise un objectif sans précédent, cinq millions d'arbres plantés en une seule journée.



Un objectif ambitieux.

Portée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Direction générale des forêts, et organisée en coordination avec l'Association Algérie Verte, cette initiative s'inscrit dans une stratégie nationale de renforcement du couvert végétal et de lutte contre les effets du changement climatique. Les pouvoirs publics misent sur une participation massive des citoyens, des associations, des établissements scolaires, des collectivités locales et des entreprises publiques et privées. L'ambition dépasse le simple acte symbolique, mais il s'agit de faire du reboisement un réflexe collectif et durable.

La Direction générale des forêts a lancé un appel à l'ensemble des Algériens afin qu'ils prennent part à cette action, chacun à son niveau, pour incarner les valeurs de citoyenneté active et de volontariat. L'objectif affiché est de transformer cette journée en un moment fédérateur, au service d'une Algérie plus verte et plus résiliente.

Les responsables de la campagne assurent que le choix des plants a été effectué avec rigueur, en tenant compte des spécificités climatiques et écologiques de chaque wilaya. Arbres forestiers, fruitiers et d'ornement seront ainsi plantés selon les caractéristiques des sols et des environnements locaux, afin de garantir la réussite des opérations et leur pérennité.

Cette approche technique vise à éviter les erreurs du passé et inscrire l'opération dans une logique de durabilité environnementale.

Une attention particulière est accordée à l'implication des jeunes. Les organisateurs souhaitent en faire des acteurs centraux de cette dynamique écologique. Un dispositif numérique permettra aux participants d'obtenir un numéro symbolique attribué à leur arbre ainsi qu'une image promotionnelle, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et de responsabilité.

Au-delà de la plantation, c'est une culture environnementale que les autorités entendent encourager auprès des nouvelles générations.

Le ministère souligne également l'engagement des institutions publiques et des entreprises privées dans le financement et le soutien logistique de l'opération. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises et contribue à consolider le partenariat entre les secteurs public et privé autour d'un objectif d'intérêt général : la protection de l'environnement. Le ministre de l'Agriculture, Yacine Oualid, a appelé, sur ses réseaux sociaux, à une mobilisation exceptionnelle. «Demain, nous écrirons ensemble une nouvelle page de l'histoire de l'Algérie, en organisant la plus grande campagne nationale de plantation d'arbres», a-t-il affirmé, invitant les citoyens à découvrir les différents sites de plantation à travers les wilayas et à participer à cet événement inédit.

Avec cette initiative d'envergure, l'Algérie ambitionne non seulement de renforcer son patrimoine forestier, mais aussi d'inscrire durablement la protection de l'environnement au cœur des préoccupations sociales. Une journée qui se veut à la fois acte écologique, geste civique et symbole d'un engagement collectif pour les générations futures.

Lynda Louifi



TRAFIC DE DROGUE À BÉJAÏA

Démantèlement d'une organisation criminelle

UNE ORGANISATION criminelle spécialisée dans le trafic de drogue a été démantelée ces derniers jours par les agents de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra d'Akbou. Composé de dix individus, dont une femme, ce gang opérait dans la haute vallée de la Soummam, notamment dans les communes d'Akbou et d'Aït R'zine. «Tout a commencé par la perquisition d'un domicile d'un couple à Aït R'zine (daïra d'Ighil-Ali), près d'Akbou, par les agents de la police judiciaire d'Akbou, qui ont procédé à l'arrestation de dix individus, dont une femme», a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le même texte précise que «1 468 capsules d'Ecstasy, 1 219 pilules de Prégabaline, 1 kg de kif traité, 541 g de cocaïne, un fusil de chasse, une grenade, 772 millions de centimes, quatre motos, quatre balances électroniques, des documents administratifs falsifiés, des masques, des badges et des armes blanches de différents calibres ont été saisis». Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Akbou et mis en examen pour «possession, stockage, achat et vente de drogues dures et substances psychiatriques (cocaïne, Ecstasy et Prégabaline) dans le cadre d'une organisation criminelle, possession d'arme de type 5 sans permis, possession d'armes blanches et d'appareils sensibles sans autorisation». Ils ont ensuite été écroués. Par ailleurs, les agents de la 8e sûreté urbaine ont mis fin aux agissements d'un dangereux escroc âgé de 25 ans. «L'individu, qui opérait sur les réseaux sociaux, a été interpellé à proximité de son domicile à la suite d'une plainte déposée par une victime», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le communiqué précise que la victime avait versé une somme d'argent pour le paiement d'un appartement qu'elle pensait louer via les réseaux sociaux. Les agents de police ont identifié l'utilisateur de la page internet ainsi que le numéro de compte CCP auquel la somme avait été versée. Une procédure judiciaire a été engagée contre l'escroc, qui a été mis en examen pour «vol et escroquerie», il a été présenté devant le parquet et condamné à un an de prison ferme, une amende de 50 000 DA, ainsi que le versement de 500 000 DA à titre de dédommagement pour la victime.

N. Bensalem

PHARMACIENS D'OFFICINE

Vers un nouveau cadre réglementaire

LE MINISTRE de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a reçu, jeudi, au siège du ministère, une délégation du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) conduite par le Dr Sami Tirèche. Cette rencontre s'inscrit dans la poursuite des consultations engagées avec les partenaires sociaux du secteur. La réunion a été marquée par un échange qualifié de «responsable et constructif», avec une convergence de vues sur plusieurs dossiers liés à l'exercice officinal. Les discussions ont porté sur les préoccupations professionnelles des pharmaciens privés ainsi que sur les perspectives de développement de la pratique pharmaceutique. Au cœur des échanges, le rôle central du pharmacien dans la chaîne de soins.

Interlocuteur de proximité, présent quotidiennement auprès des citoyens, il constitue un maillon essentiel dans la sécurisation et le bon usage du médicament, ainsi que dans l'orientation et l'accompagnement thérapeutique des patients. Le ministre a confirmé la poursuite du travail de coordination visant à enrichir le projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien et de pharmacien assistant. Ce texte est appelé à devenir un socle juridique structurant, adapté aux évolutions de la pratique moderne. Selon le ministre, l'objectif est d'aboutir à un cadre réglementaire élaboré de manière participative et consensuelle, permettant de valoriser les missions sanitaires du pharmacien conformément aux standards scientifiques actuels. Il s'agit notamment de renforcer son implication dans la prévention, la sensibilisation et le suivi thérapeutique, en complémentarité avec les autres professionnels de santé.

Au-delà de l'élaboration d'un simple texte réglementaire, la démarche engagée vise à asseoir une pratique pharmaceutique moderne, fondée sur l'efficacité et la stabilité professionnelle.

Le ministère entend ainsi concilier les exigences d'encadrement juridique avec les réalités du terrain, afin d'assurer un environnement d'exercice plus structuré et pérenne.

Le ministre a, par ailleurs, insisté sur l'importance d'intégrer les jeunes pharmaciens dans cette dynamique de réforme. Le soutien aux compétences émergentes et l'amélioration des conditions d'exercice, dans les secteurs public et privé, constituent des axes prioritaires pour élever le niveau de qualité et de sécurité des prestations sanitaires.

De son côté, le SNAPO a exprimé sa satisfaction quant à la méthode adoptée par le ministère, fondée sur un dialogue participatif. Le syndicat a réaffirmé sa disponibilité à contribuer activement à la réussite des réformes engagées, dans l'intérêt du système national de santé.

En conclusion, le ministre a salué l'engagement des pharmaciens, toutes catégories confondues, soulignant leur contribution déterminante à l'amélioration des services pharmaceutiques et à la prise en charge des patients. Il a appelé à la poursuite du travail concerté afin de renforcer davantage la performance du secteur de la santé.

L. L.